Le développement du travail intérimaire et la crise

p. 10 à 12

Hebdomadaire - paraît le samedi - Nº 660 - 24 janvier 1981 - prix : 5 F

L'accident du R.E.R.

La R.A.T.P. en accusation

Les otages américains sont libres...



...mais les détenus politiques massacrés en Amérique Latine sur ordre des USA ne ressusciteront pas.

sommaire

Dans le monde

- Il y a 20 ans : l'assassinat de Lumumba.

Le chômage en Grande-Bretagne.

En France

— Salon du Travail manuel ou... travaux de salon?

L'emprunt Giscard 1973 : un bon millésime.

La droite censure l'ultra-civisme du PCF.

Les compagnies des eaux : ils nous pompent ! Poubelle nucléaire.

L'accident du RER: la direction de la RATP est entièrement responsable.

Page 13:

Dans les entreprises: Cellulose d'Aquitaine (Saint-Gaudens); CGCT Massy; Alsthom Atlantique (Saint-Nazaire) ; Crédit Lyonnais.

Pages 14 et 15:

- Mouvements aux Chantiers Navals de La Ciotat.

Les grèves à la SNCF.

Leroy-Somer Angoulême; BNP Paris; Snecma Gennevilliers ; CHR de Rennes ; Cogéco Joué-lès-

Dossier

Pages 10 à 12:

LES INTÉRIMAIRES ET LA CRISE

- L'intérim avant et depuis la crise.

Pourquoi ils font de l'intérim.

- Des entreprises prospères grâce au chômage.

Culture

Pages 16 et 17:

- Dossiers de l'écran : la réinsertion des détenus.

- Films: Une robe noire pour un tueur; Clara et les chics types; Harlequin; Mélodies meurtrières.

Pages 18 et 19:

Marguerite Yourcenar: la première académi-

cienne française.

- Livres: Berlin, Alexanderplatz d'A. Döblin (réédition); La danse sacrale d'Alejo Carpentier; La double méprise de C. Nay; Les drogues, leur histoire, leurs méfaits; Les Droits de l'Homme en URSS de M. Samatan; Je suis un communiste heureux de R. Lavigne ; La marche de nuit de W. Styron;

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

es travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être

un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Composition: PPC, 25-27, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris

Impression: Voltaire Roto - 93100 Montreuil

Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18 C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

Courrier des lecteurs...

Pour le préfet de l'Aude : « Ça ne valait pas la dépense! »

Vollà le témoignage d'un lecteur sur la lenteur des secours après la tempête de neige qui s'est abattue sur le département de l'Aude. L'indigence des moyens mis à la disposition des habitants de la région est visiblement le résultat d'une attitude délibérée des pouvoirs publics. Les hélicoptères, on les réquisitionne plus facilement pour les manœuvres militaires, les chasse-neige en état, pour les stations de ski à la mode. Quant aux habitants en détresse, les pouvoirs publics pensent à eux, quand ils ont le temps...

« (...) Dans les hautes Corbières, l'hiver est rude, il y neige aussi plus ou moins, mais ce n'est jamais catastrophique. Le dimanche 11 par contre cela a été différent : il a commencé à neiger dans l'après-midi, heure après heure l'épaisseur de la couche de neige ne cessait d'augmenter, à dix-neuf heures, un chasse-neige passait, dégageant en partie les routes. Il aurait dû continuer à circuler le lendemain, car au lever du jour l'épaisseur de la couche atteignait 70 centimètres.

Sous le poids de la neige, une bergerie située à trois kilomètres du village s'écroulait sur un troupeau de 250 bêtes..

Le berger qui était parti très tôt le matin pour voir ses bêtes, était récupéré en fin d'après-midi, loin du village par une équipe de secours partie à sa recherche, et c'est à 15 heures qu'il pouvait rentrer chez lui complètement exténué.

Aussitôt la municipalité informait de la catastrophe tous les services intéressés, pour que les secours d'urgence soient organisés, ce qui a été promis, mais non tenu. Je vous écris le 14 janvier au soir, et rien n'a été fait : 250 brebis, ou ce qu'il en reste, agonisent toujours sous un enchevêtrement de fer, de tôles et de

Aujourd'hui, après le vent d'hier, certaines maisons du village sont ensevelles sous les congères. Depuis trois jours, il n'y a ni routes ni téléphone, ni électricité. Une femme enceinte a dû être évacuée par hélicoptère, demain ce sera une autre femme qui, ayant eu une grave opération au genou, est dépourvue de soins depuis lundi.

Cet après-midi, une équipe de volontaires a dû aller secourir un vieillard solitaire, isolé dans une ferme à deux kilomètres de la commune. Quand celle-ci est arrivée chez lui vers les 16 heures, il n'avait pas encore réussi à allumer du feu, et était presque mourant de froid. Dans ce village il y a une dizaine de personnes de plus de 80 ans, toutes sous traitement médical

Le pire c'est que ce soir à la télévision, le préfet de l'Aude a déclaré qu'il avait pris sur lui de ne pas déclencher le plan ORSEC parce que la situation dans les hautes Corbières ne justifiait pas cette dépense et un tel branle-bas de combat!

Je tiens à vous signaler qu'à Carcassonne il y avait six chasse-neige, dont quatre en panne, et à Quillan, c'est-à-dire à 30 kilomètres de là quatre autres qui attendaient les ordres. Les agents techniques des ponts et chaussées ne sont pas à mettre en cause, ils ont travaillé plus qu'ils ne pouvaient avec du matériel vétuste et inadapté »

M. F., de Albières (Aude)

Paris XVe Les requins de l'immobilier expulsent les habitants

Nous publions ci-dessous quelques extraits d'un communiqué que nous a envoyé l'Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés du 15º arrondissement de Paris. II dénonce la façon scandaleuse dont les sociétés immobilières cherchent à expulser les travailleurs, français ou immigrés, qui habitent les immeubles vétustes et bon marché de l'arrondissement.

Les membres du gouvernement qui se sont indignés de l'affaire de Vitry vont-ils intervenir avec autant d'efficacité cette fois contre les sociétés immobilières en question?

« La politique de logement dans Paris et dans le XVe arrondissement est au service d'une politique immobilière de luxe. Avec la bénédiction des pouvoirs publics, les requins de l'immobilier se font un plaisir de spéculer: on détruit des logements à loyer modeste pour ériger des immeubles à loyer exorbitant...

Tous les moyens sont bons pour déloger ces « indésirables » qui n'ont pas le train de vie voulu pour le XVe: menaces, pots-de-vin à certains locataires, envoi de commandos de démolisseurs, murage des portes et des fenêtres.

Le dernier exemple en cours dans est celui de l'hôtel meublé du 7, rue Emmanuel Chauvière, où, au cours du mois de décembre 1980, le propriétaire a coupé le chauffage, l'eau et l'électricité : intimidation du gérant qui, sous couvert d'un arrêté de péril totalement injustifié compte tenu de l'état de l'immeuble, veut faire évacuer les locataires français et immigrés en plein hiver.

Heureusement le tribunal a reporté l'affaire pour vérifier les déclarations du gérant...

Enfin pour les rares locataires qui ont obtenu le droit à un relogement décent, les offres sont rares. Pour ce qui est des immigrés, on leur propose des foyers « de luxe » avec des prix nettement plus élevés que dans les HLM (environ 700 F par mois pour une chambre seule dans un nouveau foyer, alors que c'est le prix d'un F2 dans une HLM du XVº).

C'est le cas des travailleurs du 89, rue Fondary, qui, compte tenu de leurs salaires et des charges dues à

leurs familles restant au pays d'origine, ne pourront pas accepter ce

Qui compromet la sécurité ?—

Cinq jeunes Toulonnais condamnés le 16 décembre dernier par la cour d'appel d'Aix-en-Provence à 500 F d'amende et un an de privation de droit civique pour avoir renvoyé leur livret militaire aux autorités expliquent, dans un communiqué dont nous publions quelques extraits, leur point de vue, et protestent contre leur condamnation. Nous nous assoclons, bien évidemment, à cette protestation.

.. Nous avons normalement accompli nos obligations militaires. Certains d'entre nous se sont même engagés. Changeant d'opinion sur la défense nationale, nous avons renvoyé notre livret militaire en mars 1979 pour protester contre la politique de défense nucléaire, la vente d'armes à l'étranger. Nous avons aussi dit notre espoir dans une autre défense fondée sur la non-coopération, la défense civile non-violente.

Le tribunal correctionnel de Toulon, le 20 mai 1980, nous a relaxés. Notre geste a été considéré parfaitement légal, car il s'inscrivait dans le cadre de la loi sur l'objection de conscience... La cour d'appel d'Aix-en-Provence ne l'a pas entendu de cette oreille...

Ainsi, par notre attitude, nous compromettrions la sécurité nationale! Mais on trouve normal, au nom du grand principe de la sécurité internationale et pour la première fois dans l'histoire des hommes, de disposer d'un potentiel nucléaire capable de faire sauter douze fois la planète, soit 93.000 bombes Hiroshima, c'est-à-dire un peu plus d'une demitonne de TNT par habitant.

Bulletin d'abonnement aux publications de Lutte Ouvrière

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1):

LUTTE OUVRIERE pour une période de un an : 150 F pour une période de six mois : 85 F LUTTE DE CLASSE (mensuel politique publié par Lutte Ouvrière) pour une période de un an : 50 F CEUX DU TECHNIQUE (mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par Lutte

Ouvrière) pour une période de un an : 10 F ci-joint la somme totale de : francs

Prénom : Adresse: Code postal:....

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 (1) Rayer les mentions inutiles

LES « OTAGES » AMÉRICAINS SONT LIBRES... MAIS LES DÉTENUS POLITIQUES MASSACRÉS EN AMÉRIQUE LATINE SUR ORDRE DES USA NE RESSUSCITERONT PAS

ES 52 otages de l'ambassade américaine de Téhéran viennent d'être libérés, à la satisfaction générale semble-t-il. Et toute la presse aujourd'hui de gémir sur le sort qui a été le leur pendant 14 mois. Soit! Pour souffrir, ils ont dû sûrement souffrir, ces Américains protégés par l'immunité diplomatique, promenant leur richesse, leur bonne santé, dans un pays sous-développé. Cela a dû être dur, surtout pour eux, cette épreuve.

Mais nous ne pensons pas que les travailleurs de France doivent quand même trop pleurer sur le sort de ces gens-là. Nous pouvons nous réjouir qu'ils en soient sortis vivants, car nous n'avions rien à gagner, ni nous, ni le peuple iranien, à leur mort. Mais quand même, dans une ambassade, il y en a du monde. Du petit personnel, oui, bien sûr. Mais aussi des attachés militaires, des attachés financiers, des « conseillers » de toutes sortes. Et parmi ce personnel de l'ambassade d'Iran, combien de conseillers pour l'ancienne armée du chah, pour les tortionnaires de la Savak, l'ancienne police politique? Combien de conseillers financiers pour ceux qui réussissaient à tirer des fortunes de l'exploitation d'un des peuples les plus pauvres de la terre?

Non, nous n'avons pas à les plaindre! Ils n'ont, tous comptes faits, goûté qu'à une toute petite partie de leur propre cuisine. Et même ceux qui n'étaient pas directement responsables, même les simples employés, étaient quand même, en Iran, dans le camp des oppresseurs et des assassins.

Alors, l'iman Khomeiny, que le peuple iranien s'est donné pour chef, ne vaut peut-être pas mieux que le chah, que le peuple a chassé. Mais au moins, ce choix, c'est le peuple qui l'a fait. Et Khomeiny n'est pas maintenu au pouvoir, comme l'était le chah, par des puissances étrangères, les Etats-Unis en tête.

Khomeiny emprisonne et exécute bien des gens. Mais cent fois, mille fois moins que le chah ne l'a fait avec l'approbation et le soutien des gouvernants américains, et pas seulement américains. Avec l'approbation des Chaban-Delmas, par exemple, qui allaient parader dans le Camp du drap d'or à Persépolis, alors que la population avait faim et que des prisonniers hurlaient sous la torture à quelques kilomètres de là.

Et aujourd'hui même, ce ne sont pas 52 prisonniers qui sont martyrisés, humiliés, maintenus pendant des mois et des mois sans nouvelles de leur famille et dont les familles ignorent ce qu'ils sont devenus, dans les geôles légales et illégales de tous ces pays d'Amérique latine où le capital financier US, avec l'aide des ambassades américaines, maintient des dictatures féroces. Non, ce n'est pas 52! C'est plutôt 52 000 ou 520 000, nul ne le sait. Et quand les peuples de ces pays-là se révolteront, oui, ils se vengeront peut-être, et peut-être arrivera-t-il des choses déplorables. Mais à qui la faute ? Qui sème le vent ne peut se plaindre de récolter la tempête.

Et par ailleurs, si les Iraniens n'ont pas été attaqués militairement depuis un an et demi par le gouvernement américain, c'est aussi peut-être parce qu'ils détenaient ces 52 otages. Alors, qui peut les blâmer de les avoir gardés? C'est peut-être des dizaines de milliers de vies iraniennes qui n'ont pas péri sous les bombes et sous le napalm à cause de cela.

Travailleurs de France, méfions-nous de nos idées généreuses, ou plutôt méfions-nous de la presse de la bourgeoisie et des exploiteurs, qui spécule sur nos sentiments, qui nous ment et nous cache où sont et qui sont les véritables ennemis de l'humanité!

Arlette LAGUILLER

La petite quarantaine Les présidents passent...

A Wiesbaden, en Allemagne, tout a été prévu pour le comité de réception des otages libérés ou, plutôt, pour un nouvel internement.

Car il faut en prendre, des précautions, avec la liberté! Il paraît qu'ils doivent s'y réhabituer avec ménagements, les otages, à moins que ce soit la liberté américaine qui ait du mal à se réhabituer à eux...

Toujours est-il que les autorités ont prévu de les enfermer pendant au moins une semaine. Un stock de médicaments utilisés en psychiatrie a été préparé (alors qu'on croyait qu'il n'y avait jusque-là que les Russes pour avoir la manie de déceler des symptômes psychiatriques dès qu'ils avaient affaire à des détenus!), plus une drogue de cheval: un film de 5 heures récapitulant les événements survenus dans le monde pendant leur captivité. Leurs familles auraient peut-être pu s'en charger, mais le gouvernement américain doit tenir à sa propre version.

Il ne s'agit pas pour autant d'un lavage de cerveau, mais de simples précautions. Récemment, le père de l'un des otages déclarait à une journaliste du Matin: «Les Iraniens, je n'arrive pas à les hair; et je me dis que les USA s'imposent parfois dans des pays qui ne veulent pas précisement qu'on vienne les aider ». D'ici à ce que les otages expriment quelques sympathies douteuses du même genre, il y a de quoi être prudent. Et comme deux précautions valent mieux qu'une, les libérés ont pour anges-gardiens des agents de la CIA. En dehors des médecins, ils ne laisseront personne approcher.

Une dizaine de jours « d'isolement » après 444 jours de détention, voilà donc le tarif minimum à payer pour épargner au gouvernement américain quelques émotions inutiles. A en croire, évidemment, les psychologues de la CIA...

Selon la presse parlée et écrite, l'arrivée au gouvernement de Reagan marquerait un grand changement dans la politique américaine, par rapport à la présidence de Carter. On parle de deux conceptions du monde différentes. On oppose un Carter mou et irrésolu à un Reagan déterminé à relever coûte que coûte le prestige des USA. Carter le baptiste aurait péché, c'est le cas de le dire, par son côté prêcheur et missionnaire. Reagan, lui, l'ex-cow-boy des écrans, serait plus apte à jouer les terreurs de saloon.

S'il y a au moins une chose de vraie dans tout cela, c'est que le passé d'ancien professionnel du show business de Reagan s'est immédiatement fait sentir lors des cérémonies d'investiture organisées comme une superproduction, avec Frank Sinatra en tête d'affiche. Reagan a promis le changement : il faut bien qu'il mette le paquet... au moins au niveau de la mise en scène.

Mais la politique de l'impérialisme américain, elle, ne dépend aucunement des hommes qui sont élus à la présidence du gouvernement. Ils sont là, non pour décider, mais pour appliquer une politique imposée par les étatsmajors des grands trusts. Et quand le public s'est fatigué d'un cabot, on appelle le suivant pour monter sur le devant de la scène. Ceux qui tirent les ficelles restent dans la coulisse.

Un nouvel exemple de la continuité politique de l'impérialisme américain, quelles que soient les administrations qui se succèdent à la Maison-Blanche, vient de l'affaire des otages. Si Carter s'est employé, au cours des dernières semaines de son mandat présidentiel, à résoudre au plus vite le problème, ce n'est pas, comme on a dit, pour « partir en beauté », ni même pour terminer son mandat sur un succès. Les Iraniens ne lui ont même pas laissé l'occasion de faire illusion à ce sujet, puisqu'ils n'ont libéré les otages que quelques minutes après l'investiture de Reagan. De quoi laisser Carter bien amer en constatant qu'il « a mis 24 minutes, lui, à libérer les otages », comme le fait dire le dessinateur satirique du Monde à un conseiller de Carter-

C'est donc bien plutôt pour éviter à Reagan de récupérer une épine qui depuis 14 mois faisait boitiller le géant américain, que Carter a pris sur lui de faire les gestes, les concessions que Reagan aurait été bien en mal de faire sans risquer de ramollir son image de président dur et déterminé.

Le nouveau président peut donc continuer à parler « d'honneur » et de « résolution » sans avoir à mettre ses gestes en rapport avec ses dires, ce que ne lui aurait peut-être pas permis la bourgeoisie américaine.

Il y a eu, dans le genre, des précédents. Ce fut Nixon, le républicain, le spécialiste de l'anti-communisme, qui conclut la paix avec Hanoï et amorça l'alliance avec la Chine! Et auparavant, ce fut Kennedy, le démocrate, le libéral, qui lança l'opération militaire de la « Baie des Cochons » contre Cuba.

Alors, personne ne sait aujourd'hui quelle politique l'impérialisme américain mènera dans le monde, ou plutôt quel style il choisira pour tenter de s'assurer la sujétion des peuples de la planète. Mais ce dont on peut être sûr, c'est que ce ne sont ni les flons-flons de l'investiture de Reagan, ni ses rodomontades, qui permettent de le prévoir. C.C.

Salon du Travail manuel ou...

travaux de salon?

Depuis cinq ans qu'à l'Elysée on a découvert ce qu'on appelle « les réalités du travail manuel », il se tient chaque année à Paris et en province une semaine de baratin et d'expositions sur le « Travail manuel». A Paris, c'est au Grand-Palais que, cette fois encore, s'est tenu le salon du Travail manuel. Un salon consacré à l'artisanat et à l'industrie des régions, ce qui évitait d'ailleurs de parler de la situation nationale de ces branches d'activités et des travailleurs qu'elles emploient. Au lieu de cela, les organisateurs du salon ont préféré que l'on voie, dans les stands, des élèves de LEP ou des ouvriers professionnels expliquant, outils en main, comment l'on fabrique une chaussure, un chapeau, une gravure sur métal, une tapisserie.

Cet aspect documentaire du salon a chaque année son petit succès, même si, pendant que I'on nous explique comment on devient fleuriste, imprimeur ou cuisinier, cela évite de nous dire pourquoi de nombreux ouvriers imprimeurs, cuisiniers ou autres se retrouvent sans emploi. Le but du salon étant, avant tout, d'informer les jeunes sur « les métiers manuels et leurs débouchés », le mot « chômage » n'était évidemment pas de mise au Grand-Palais, le stand de l'armée, occupé par une tourelle de char et quelques militaires, apportant la preuve vivante d'un secteur qui ne connaît ni problème de chômage, ni problème de budget. Non loin de là, Citroën et Peugeot exposaient voitures, maquettes et moteurs, et vantaient leurs dernières réalisations — c'est une publicité qui ne coûte pas cher — en distribuant force brochures et prospectus.

D'un stand à l'autre, il y avait comme un air de ressemblance: partout, les machines étaient sur leur 31, astiquées, propres, ne crachant ni gaz d'échappement, ni huile, ne faisant guère plus de bruit qu'un chat qui ronronne; et pour que le tableau soit encore plus enchanteur, on ne voyait nul chef hargneux, mais des sourires partout, tandis qu'on marchait sur de la moquette à côté d'un tour ou d'une fraiseuse... Brochures et panneaux décrivant, à droite et à gauche des stands, des conditions de travail et une organisation de la production dignes d'un des meilleurs romans de sciencefiction.

A la manière des avertissements qui précèdent parfois la projection de certains films, on serait tenté de dire que « toute ressemblance de ce salon avec un atelier ou une usine ne pourrait être que fortuite ». Il ne faut d'ailleurs pas s'étonner que quand Stoléru - le secrétaire d'Etat au Travail manuel - et Giscard d'Estaing parlent des ouvriers et des usines, cela ressemble à une douce plaisanterie. Quand ces messieurs organisent un salon du Travail manuel, c'est « pour rire ». Un peu comme quand la reine Marie-Antoinette (une lointaine parente de Giscard, paraît-il) jouait à la bergère au Petit Trianon, à Versailles... juste quelques années avant la Révolution de 1789.

Odette DYLAN



A gauche : des travailleurs manuels dont on vante la valeur...
A droite : une brochette de baratineurs sans valeur

(AFP)

La dévalorisation du baratin

Inaugurant la Semaine du travail manuel, dimanche 18 janvier, Giscard en a profité pour faire un petit discours retransmis, cela va de soi, en direct par la chaîne de télévision FR3.

Selon lui, ce serait « un des tournants historiques d'une nation industrielle » comme la France qu'ait été retrouvée « la dignité du travail à la main ». A ceux que cette affirmation laisserait sceptiques, Giscard assène deux arguments empruntés sans doute à un économiste distingué et peutêtre même au « meilleur économiste de France ». « D'abord, dit-il, les jeunes (...) ont retrouvé le goût du travail manuel: 220.000 apprentis en 1980-1981, contre 150.000 il y a quelques années. (...) Ensuite, les salaires des ouvriers et des travailleurs manuels ont « doublé », en cinq ans, « et leur pouvoir d'achat a augmenté de dix points en six mois ».

La belle affaire! Cette prétendue augmentation ne fait que suivre la hausse normale des salaires, laquelle a bien du mal à suivre celle du coût de la vie. On voit bien que lui ne jette pas souvent un coup d'œil en bas de sa feuille de paye!

Quant aux jeunes de plus en plus nombreux à être apprentis, Giscard oublie de dire qu'ils sont encore plus nombreux à se retrouver sans travail, et que si les patrons embauchent des apprentis, c'est qu'ils les payent moins que des ouvriers!

Le plus beau, c'est quand Giscard a souhaité que les jeunes occupent de plus en plus les emplois détenus auparavant par « les étrangers » (comme il dit, sans que la presse y voie la moindre trace de racisme). Ainsi, voilà tous ces travaux sous-payés, ces sales emplois dont personne ne voulait, « revalorisés » tout d'un coup, comme par miracle.

En fait, tout ce baratin n'est que la façon, à peine enrobée, que les possédants et les gouvernants ont de nous dire que nous devons accepter de travailler plus qu'avant, à des postes plus fatigants et moins payés, et que nous devons encore nous estimer satisfaits d'avoir un tel emploi.

Sans doute pour être convaincu de ce qu'il disait, Giscard s'était fait projeter, juste avant son discours, un film de FR3 qui aurait pu s'intituler: « J'ai même rencontré des ouvriers heureux ». Ce film montrait des artisans hautement qualifiés, des Meilleurs Ouvriers de France décorés et dorés sur tranche, des ouvriers se disant «bien dans leur peau» et des travailleuses aussi fraîches et pimpantes que si elles sortaient d'un institut de beauté.

Eh bien, chiche, Giscard: vivent les travailleurs manuels! Non pas les tristes figures de la propagande gouvernementale, mais les travailleurs qui finiront bien, un jour, par faire ravaler aux bourgeois et à tous ceux qui les représentent leur morgue, leurs discours, comme leur « revalorisation du travail manuel ».

André JUILLARD

L'EMPRUNT GISCARD 1973:

Un bon millésime pour certains

Avec les premiers jours de l'année sont tombés les intérêts de l'emprunt d'Etat à 7 % lancé par Giscard d'Estaing en 1973, alors qu'il n'était encore que ministre des Finances de Pompidou. A ceux qui avaient alors souscrit pour 1.000 F, l'emprunt a rapporté cette année 609,03 F d'intérêts, rapport des plus élevés qui explique sans doute qu'un titre acheté 1.000 F en 1973 se revende 9.600 F en 1981.

On a d'ailleurs calculé que, par suite d'un mécanimse d'indexation sur l'or, l'Etat a déjà remboursé plus que la somme empruntée (elle était de 6,5 milliards sur 15 ans) et qu'en 1988, à échéance de l'emprunt, l'Etat aura versé en remboursements et intérêts de 180 à 200 milliards, selon l'augmentation des cours de l'or dans les années à venir.

A ce jeu-là, ceux qui ont pris de l'emprunt 1973, prêtant de l'argent à l'Etat quand il en avait besoin, se voient largement remerciés de leur geste charitable. L'Etat est d'autant moins gêné pour leur rendre civilité sonnante et trébuchante pour civilité, qu'il le fait sur ses deniers, c'est-à-dire sur ceux des contribuables que nous sommes.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que l'Etat remplit les poches de ses créanciers en puisant dans les nôtres, c'est même sa fonction naturelle. Pour ne pas sortir de ce type de spéculation, l'emprunt Pinay, lancé en 1952 et basé sur l'or, puis converti par Giscard en un emprunt à 4,5 % en 1973, a lui aussi rapporté son pesant de profits et continue à jouir, encore maintenant, d'une notoriété bien établie.

Selon le ministère des Finances, les principaux bénéficiaires du « Giscard-1973 » seraient ceux que l'on appelle des « investisseurs institutionnels » (c'est-à-dire des sociétés d'assurances, par exemple, qui sont tenues de souscrire aux emprunts d'Etat pour garantir leur capacité à rembourser leurs

assurés) et les titulaires de SICAV (les SICAV sont des placements panachant plusieurs titres et que les banques proposent généralement à leurs clients ayant des fonds à placer). Ces informations sont évidemment difficiles à vérifier, mais il n'en reste pas moins que cet emprunt assure aux petits ou grands bourgeois qui y ont souscrit une rémunération bien supérieure à ce que proposent, par exemple, les Caisses d'épargne.

Alors, la presse d'opposition a beau dire, Giscard d'Estaing n'est pas plus mauvais gestionnaire de fonds publics que ses prédécesseurs. Il n'a certes pas le mérite, aux yeux de ceux qu'il sert, d'innover dans cette tradition qui veut que l'Etat des bourgeois soit d'un bon rapport pour les bourgeois. Mais le fait qu'il y ait un certain nombre de petits et moyens bourgeois à profiter de cette aubaine qu'est l'emprunt 1973 a sans doute permis à Giscard de s'attacher la reconnaissance personnelle de certains électeurs. En 1974, bien sûr, mais aussi aujourd'hui. Et il n'est pas dit que tout le bruit fait aujourd'hui autour de cet emprunt Giscard ne soit pas, en fin de compte, un bon argument électoral pour le pas-encorecandidat Giscard d'Estaing visà-vis d'une fraction de l'électo-Nelly MEYER

La droite censure l'ultra-civisme du PCF

Plusieurs tribunaux administratifs, à la demande du ministre de l'Intérieur qui s'appuie sur un avis du Conseil d'Etat, ont annulé les inscriptions sur les listes électorales obtenues à domicile par des agents municipaux dans une trentaine de municipalités, toutes communistes.

L'UDF et le RPR, qui sont à l'origine de cette mesure,

s'en réjouissent bruyamment.

Mais la défense de la « liberté des électeurs », dans la bouche de ces gens-là, cela prête plutôt à rire! A chaque élection, au su de tout le monde, aux Antilles, à la Réunion et ailleurs ils se livrent à des trafics systématiques : morts qui votent, urnes bourrées à un tel point que parfois le nombre de suffrages exprimés dépasse le nombre d'inscrits, pressions de toutes sortes, y compris physiques, sur les électeurs... Le système est si bien rôdé qu'un Michel Debré, battu en France, est allé se faire élire en toute sécurité à la Réunion.

En matière d'inscription sur les listes électorales, ils ont d'ailleurs déjà montré leur savoir-faire, avec le vote des Français de l'étranger. Peu avant les élections législatives de 1978, l'administration les avaient inscrits par centaines ou milliers dans des circonscriptions où les résultats s'annonçaient serrés, sachant que la majorité de ces votes iraient à droite. Quelques centaines d'électeurs supplémentaires au bon endroit pouvaient faire gagner un siège.

Alors, que reprochent-ils au PCF?

D'avoir fait du porte-à-porte dans les cités et des entreprises pour recueillir des inscriptions sur les listes électorales.

On peut se dire, évidemment, qu'un bon nombre de nouveaux électeurs, des travailleurs pour la plupart, voteront à gauche, et peut-être pour Marchais. Mais ils ont tout de même, comme tout autre électeur, la possibilité de choisir leur bulletin le 26 avril! C'est les inscriptions que le PCF est venu chercher à domicile, pas les bulletins de vote! Et on peut se demander ce qui est « de nature à compromettre la sincérité des scrutins futurs », pour reprendre les termes des tribunaux, là-dedans...

Mais enfin, ce sont les partis de droite qui font la loi, ce sont eux qui l'appliquent, ce sont eux qui l'enterprètent et ce sont eux qui décident si elle est bien appliquée... On n'est jamais si bien servi que par soi-même. Il n'y pas de quoi s'étonner. Ce n'est pas un scandale: c'est dans l'ordre des choses.

L'UDF et le RPR, ainsi que le Parti Socialiste qui approuve les annulations prononcées, non seulement ne sont pas mécontents d'enlever, peut-être, quelques dizaines de milliers de voix à Marchais, et surtout de saisir une bonne occasion d'attaquer le Parti Communiste.

Quant au PCF, ce n'est certainement pas non plus 0,2 % ou 0,3 % d'inscrits supplémentaires que ces inscriptions représentaient qui l'intéressaient dans cette histoire. Il n'attend pas une victoire de ces élections, et n'attend même pas grand-chose de leurs résultats. Mais il cherche toutes les occasions possibles de se donner des airs radicaux à bon compte et, avec les inscriptions sur les listes électorales, il a trouvé un terrain où il peut être vraiment radical sans risque de débordement.

En tout cas, la nécessité aujourd'hui de se différencièr du Parti Socialiste, de se montrer radical, est plus importante pour lui que le résultat des élections ellesmêmes. C'est pourquoi il se permet de les aborder en se tenant à la limite de ce qui est légal et de ce qui ne l'est pas, quitte à faire, comble du paradoxe, du civisme sauvage!

Ça ne donne certes pas d'objectifs aux travailleurs, mais ça occupe les militants. L'inscription sur les listes électorales a été un de ses principaux chevaux de bataille à la fin de 1980 : affiches, tracts, campagnes massives des municipalités communistes, démarchage des agents municipaux.

Mais, avec les annulations, eh bien! la campagne civique du PCF reprend de plus belle, en se proclamant désormais seul défenseur du droit de vote des travailleurs. Et Marchais ne mâche pas ses mots. A ce propos, il a déclaré, le 20 janvier: Giscard « s'imagine pouvoir broyer sous son talon deux siècles de luttes et de conquêtes démocratiques. (...) Je n'ai jamais caché que je combats pour en finir avec ce despotisme arrogant et hypocrite. (...) La bataille est dure, mais elle en vaut la peine », etc. Elle en vaut la peine? C'est à voir. Mais dur, dur, le PCF ne manque aucune occasion de le paraître. Et même si la bataille pour le civisme électoral est bien la dernière qui puisse faire remporter une victoire aux travailleurs.

Philippe NATIER



Affiche du Centre d'Information Civique Selon la droite, appeler à voter, c'est bien... mais tout dépend qui le fait !

Photo AFP

« Malgré eux » ?

L'Humanité du 16 janvier 1981 a publié, sur deux grandes pages, les noms des « 1.450 maires communistes et sans parti » soutenant Georges Marchais et signataires, selon elle, d'une déclaration se terminant par cette phrase : « En ma qualité de maire, je présente donc dès aujourd'hui la candidature de Georges Marchais ».

Mais nous avons les meilleures raisons de penser que cette longue liste (il suffit de 500 signatures pour parrainer légalement un candidat) a été établie, depuis les bureaux de l'Humanité, en tenant compte sans doute de l'appartenance réelle ou présumée des élus, sans forcément leur demander leur avis.

En effet, il se trouve que, parmi ces signataires présumés, publiés par l'Humanité, 79 — communistes ou sans parti — avaient déjà bel et bien confirmé par écrit à notre camarade Arlette Laguiller qu'ils acceptaient de présenter sa candidature. D'ores et déjà certains nous ont confirmé quel leur nom se trouvait indûment dans l'Humanité et qu'ils maintenaient leur engagement vis-à-vis d'Arlette Laguiller, même s'ils ne partagent pas ses idées.

Autrement dit, l'Humanité et Georges Marchais ont publié d'abord et demanderont après, s'ils demandent. Il est vrai que c'est là un comportement qui devient peu à peu une habitude chez les dirigeants du parti, du moins si l'on en croit les réactions des militants apprenant par la télévision, de la bouche de leur secrétaire général, en avant-première, que leur parti abandonnait la dictature du prolétariat ou encore que le désistement automatique était désormais périmé.

Reste une question: comme les maires ne peuvent signer que pour un seul candidat, Georges Marchais est-il sûr, en agissant de la sorte, d'avoir réellement, le jour venu, les 500 signatures nécessaires?

Scapin entre le PS et le PCF

La sortie en film de la pièce de Molière, Les fourberies de Scapin, n'a pas été du goût de la CGT. Non pas que l'organisation syndicale de Séguy ait trouvé à y redire sur le plan artistique ou pédagogique. Seulement, elle n'a pas apprécié que ce film soit « patronné » par la Fédération de l'Education nationale, la principale centrale syndicale des enseignants.

En effet le réalisateur du film, Roger Coggio, ne parvenant pas à obtenir les crédits dont il avait besoin, s'est adressé à la FEN, qui a accepté de lui servir de caution auprès des banques, se faisant forte de garantir plusieurs millions de spectateurs au film. Aujourd'hui, la CGT reproche à la FEN cette initiative qui « masque les carences de l'enseignement en matière

d'éveil et de formation artistique des élèves ».

La CGT a certes raison de dénoncer les « carences » — c'est bien le moins qu'on puisse dire — du gouvernement dans tout ce qui touche à l'éducation et à la culture.

Mais il ne s'agit là que d'un mauvais prétexte. La véritable raison est que la FEN est à direction socialiste, et que le PCF, par CGT interposée, n'a pas manqué cette occasion de s'en prendre au PS et pour partir en guerre, pourquoi pas, contre le réformisme culturel. Puisqu'il faut doubler le PS sur sa gauche, autant le faire sur les sentiers sûrs et battus de la culture! Scapin lui-même n 'aurait pas désavoué l'astuce.



Scapin, nouvelle pomme de dis corde entre le PC et le PS?

J.L.C.

!

Ils nous pompent!



Monory, le ministre de l'Eco-nomie, vient d'infliger une amende d'un million à deux sociétés, la Lyonnaise des Eaux (SLEE) et la Compagnie Générale des Eaux (CGE) pour « pratiques anticoncurrentielles ». Ces deux grosses sociétés contrôlent une grande partie de la distribution de l'eau en France, environ 85 % du marché privé. La CGE qui distribue de l'eau à environ 15 millions d'habitants et emploie 6 000 travailleurs, a fait un chiffre d'affaires de 4,2 milliards en 1979 : elle avoue un bénéfice de 150 millions. La SLEE qui distribue de l'eau à 8 millions d'habitants, emploie 3 600 travailleurs et a fait en 1978 un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs. En plus, elles possèdent d'innombrables filiales (construction de stations d'épuration, fabrication de tuyaux, de compteurs, vente de produits chimiques, mais aussi ramassage d'ordures et pompes funèbres) et, en fait, réalisent chacune un chiffre d'affaires voisin de 10 milliards de francs. Elles ont été accusées par la

revue Que Choisir? et par plusieurs municipalités de profiter de leur situation de monopole pour imposer aux communes et aux abonnés des conditions draconiennes et des prix prohibitifs. Ces deux sociétés se sont souvent entendues pour proposer des prix élevés, par exemple à Versailles, en Guyane et à la Martinique. Elles imposent des contrats très défavorables aux communes, à tel point que le ministre préconise de les revoir. En particulier, les contrats imposés sont très longs — 30 ans —. Vis-à-vis des municipalités et des abonnés, la CGE et la SLEE gardent jaleusement le secret sur leur compte d'exploitation, ce qui a fait que le prix du mètre cube d'eau peut varier de 40 centimes à plus de 6 francs, sans que personne ne puisse vérifier.

De manière générale, il est sûr que ces deux sociétés imposent aux abonnés des prix excessifs. Les augmentations du prix de l'eau sont toujours très supérieures à la hausse du coût de la vie. A Dreux, le prix de l'eau a augmenté de 290 % en 10 ans. Et même la Cour des comptes a relevé qu'en moyenne, les prix pratiqués par ces deux sociétés étaient 30 % plus élevés que ceux pratiqués par l'exploitation en régie directe par les communes.

Alors, si ces amendes permettent de faire un peu de publicité sur les pratiques, somme toute courantes de ce genre de sociétés, leur montant reste quand même symbolique. Mais surtout les consommateurs, que ces sociétés ont volés, eux, ne seront pas remboursés!

Zèle de dernière heure

Vendredi 16 janvier, à Rambouillet, un Conseil des ministres extraordinaire s'est tenu. qui avait pour but d'examiner le programme d'achèvement des «travaux» du gouvernement d'ici aux élections présidentielles. Au mois d'octobre dernier déjà, Giscard avait écrit à son Premier ministre afin que celuici « achève dans tous les domaines ce qui avait été entrepris et promis et pas encore réalisé »! Le 16 janvier, les ministres et secrétaires d'Etat ont dû présenter un compte rendu d'exécution de 15 mesures (sur l'égalité professionnelle des hommes et des femmes, un revenu familial garanti, l'assurance veuvage, la pollution du littoral, les moyens de lutter contre les incendies, l'aide de l'Etat aux communes, la recherche, etc.). Lors d'un prochain Conseil, les mêmes ministres devront faire leur rapport d'exécution sur les autres mesures du « programme d'achèvement ».

Bigre, le septennat se termine tambour battant, et les ministres passent au rapport. Il n'y a qu'aux étudiants qu'on a imposé le contrôle continu. Pour le gouvernement l'examen est en avril 1981, et il lui suffit de faire semblant de bachoter 3 mois en 7 ans, histoire de savoir répondre aux seules questions... qu'il se sera lui-même posées.

La

cagnotte retrouvée

Quand le dollar monte, le gouvernement répercute cette hausse sur le prix de l'essence. Par contre, quand le dollar baisse, le prix de l'essence ne baisse pas. C'est normal, nous dit-on, car, depuis 1978, une cagnotte a été constituée afin de retarder... les hausses suivantes!

Le Nouvel Economiste du 19 janvier indique que 700 millions de francs recueillis ainsi dans la cagnotte depuis 1978 ont été utilisés par l'Agence pour les économies d'énergie à faire des campagnes d'économie d'énergie, la « chasse au Gaspi » entre autres, et surtout à encourager les investissements dans les économies d'énergie chez les particuliers et plus particulièrement dans l'industrie: 400 millions de francs ont ainsi été versés aux industriels au titre d'investissements à l'économie d'énergie dont 115 millions aux producteurs d'énergie eux-mêmes, comme BP France.

Et voilà, la boucle est bouclée. Quand le dollar monte, le prix de l'essence suit et les compagnies pétrolières en profitent pour faire de super bénéfices sur leur stock. Quand le dollar baisse, ils en récupèrent toujours quelque chose. Quant aux consommateurs... c'est une autre histoire

Business is business

A Cherbourg, les Constructions mécaniques de Normandie ont mis à l'eau, la semaine dernière, le cinquième des dix patrouilleurs lance-missiles commandés par la Libye il y a quatre ans. Les autres patrouilleurs déjà achevés poursuivent leurs essais avant livraison.

Il était déjà bien difficile de prendre au sérieux les déclarations gouvernementales françaises accusant la Libye de ne pas respecter les droits de fa population tchadienne, l'impérialisme français s'étant fait une spécialité des interventions militaires sur ce continent. Mais la poursuite imperturbable des fabrications militaires à destination de la Libye illustre bien la réalité des rapports existant entre la France et ce pays: les condamnations bruyantes du gouvernement français, c'est pour la galerie, tandis que, dans la coulisse, Giscard et Kadhafi se conduisent en compères à propos de cette affaire d'armement et probablement aussi, à propos du Tchad.

En attendant, les industries françaises d'armements se portent bien, merci!

Traitement de choc

30 F par an et par Français pour la recherche bio-médicale, et 300 F par an et par Français pour la recherche militaire, selon les chiffres du journal Le Monde du 21 janvier. Si avec ça vous estimez que ceux qui nous gouvernent ne font pas de leur

mieux pour notre santé vous avez du culot, parce qu'avec le genre de remèdes que préparent les marchands de canons, il serait plutôt gonflé le microbe qui tiendrait encore sur ses pattes...

Le bon choix du remplaçant

Giscard est officiellement invité à Polytechnique. « Retenu par les obligations de sa charge », le président se décommande. Il faut donc une personnalité de premier rang pour prendre la relève. Et les élèves d'inviter... Coluche.

Ils ont, paraît-il, bien rigolé. Si seulement Giscard pouvait décommander son prochain dis-

Poubelle nucléaire

ET VOUS OSEZ MANGER LES POISSONS DU LAC?

Il a fallu un délai de trois mois pour que l'on apprenne que le lac de Saint-Erbot, dans le Finistère, a été contaminé par des déchets de cobalt et de césium, deux métaux radio-actifs. Ce lac est situé sur la rivière de l'Ellez, en aval de la centrale nucléaire de Brennilis.

D'après Libération du 19 janvier, les causes de cette pollution résident dans le système d'évacuation des eaux radio-actives de la centrale. Celles-ci sont recueillies dans deux cuves... qui recueillent également les eaux de pluie, le tout étant connecté à un trop-plein débouchant dans la rivière; de sorte qu'en cas de fortes pluies, cette rivière ainsi que le lac recevaient régulièrement leur dose d'eaux radio-

C'EST PAS POUR MANGER C'EST POUR M'ÉCLAIRER LE SOIR



actives mélangées aux eaux de pluie!

Bref, un système aberrant et une preuve de plus de la désinvolture dont font preuve les pouvoirs publics et les

industriels du nucléaire dans le domaine de la sécurité. Il est vrai qu'il s'agit d'une

Il est vrai qu'il s'agit d'une centrale datant de 1967 et d'un type aujourd'hui abandonné. Et tout le monde sait, n'est-ce pas, que dans les centrales plus récentes, il n'y a aucun risque. Puisque c'est le gouvernement qui le dit...

RÉUNIONS PUBLIQUES LUTTE OUVRIÈRE

Nevers

CENTRE SOCIAL
DU BANLAY
20 H 30
VENDREDI 30 JANVIER

Mordeaux

PLACE PUY PAULIN 20 H-45 VENDREDI 30 JANVIER

« Quelles tâches pour les révolutionnaires face à la crise ? »

• Le RER en conduite manuelle assistée

Sur le RER, la conduite est manuelle, mais des dispositifs de sécurité sont censés prévenir les défaillances humaines: système automatique de freinage en cas de franchissement d'un feu rouge, arrêt automatique en cas de malaise. En effet le conducteur doit maintenirune pression constante sur un cercle de fer, dit « l'homme mort », et le relâcher toutes les 45 secondes. S'il ne s'exécute pas, un signal sonore l'avertit et, en cas de nonintervention de sa part, le train s'arrête

Pour la direction de la RATP, l'équipement du RER en pilotage automatique ne se justifie pas, en raison de l'intervalle assez grand entre les trains.

Pourtant, il semble bien que l'origine de l'accident du 19 janvier provienne d'une expérience faite pour diminuer l'intervalle entre deux trains. Actuellement, la fréquence maximum sur le tronçon le plus chargé de la ligne A, entre La Défense et Noisy-le-Grand, aux heures de pointe, est de trois trains en dix minutes, soit un intervalle de 3 minutes et 20 secondes entre deux trains. Avec la forte augmentation des voyageurs sur ce tronçon (la RATP prévoit une croissance du trafic de 40 % à l'heure de pointe entre 1981 et 1985), il est prévu de faire circuler 4 trains en 10 minutes, soit un intervalle de 2 minutes et 30 secondes. En tenant compte des arrêts en station et de la grande longueur des trains du RER, cela signifie réduire la distance «tampon» (distance entre un feu rouge et le train qui le précède) à l'entrée de certaines stations. C'est ce qui expliquerait la mise en service d'un nouveau feu rouge à l'entrée de la station Auber.

• Et dans le métro ?

Contrairement aux lignes du RER, la quasi-totalité des lignes du métro sont équipées en pilotage automatique (PA). Seules les lignes 10, 3 bis et 7 bis n'en sont pas pourvues, le trafic ne le justifiant pas, d'après la RATP.

Sur les rames équipées en PA (les vieilles rames du type « sprague » encore en service sur certaines lignes ne le sont pas), le métro fonctionne sans intervention directe du conducteur. Celui-ci a uniquement un rôle de surveillance et doit ouvrir et fermer les portières en maintenant un bouton appuyé pendant 10 secondes au démarrage, temps de dégagement du quai par une rame de six voitures. Cette disposition permet, pendant cette période, d'arrêter le train par simple relâchement du bouton, au cas où un incident se serait produit (voyageur entraîné, par exemple).

En dehors de cette intervention, tout est automatique: le départ du train en station, la circulation entre les stations en respectant les limitations de vitesse et les signaux, et l'arrêt du train en station avec une précision de ± 50 cm. Des systèmes de sécurité doivent provoquer l'arrêt du train si une anomalie dans le fonctionnement du PA- est constatée. D'autre part, le conducteur est relié en permanence par radio avec un poste central qui contrôle la circulation de tous les trains de la ligne.

Ce fonctionnement automatique a permis de réduire l'intervalle entre deux trains à 90 secondes aux heures de pointe sur certaines lignes.

Le 19 janvier, vers 18 h 30, à la station Auber, une rame de RER est entrée en collision avec une autre rame arrêtée en station, faisant un mort et 71 blessés. Le conducteur de la rame « tamponneuse » n'a eu la vie sauve que par chance.

Le lendemain, le journal France-Soir titrait: «L'accident du RER était impossible, ce sont les premières conclusions de l'enquête... ». Impossible ou pas, il a bel et bien eu lieu et une femme en est morte! La direction de la RATP, pour sa part, affirme ne pas s'expliquer cet accident. Selon elle, « les systèmes de sécurité sont complets et agissent en chaîne, c'est-à-dire que, si l'un d'entre eux ne fonctionne pas, un autre vient prendre le relais ». Mais selon les syndicats, c'est une signalisation nouvelle et aberrante qui est à l'origine de cet accident prétendu « impossible ».

En temps normal,

lorsqu'une rame circule, deux feux signalent au train suiveur que la voie est occupée. Un premier feu jaune, que le conducteur est obligé de « vigiler », c'est-à-dire de montrer qu'il a bien vu le signal (sinon le train s'arrête automatiquement), et un second feu rouge, signal d'arrêt, placé suffisamment avant le premier train pour permettre l'arrêt même en cas de franchissement. Dans le cas de la station Auber, les signaux étaient jusqu'à présent implantés de telle manière que, lorsque le dernier signal en tunnel est jaune, cela signifiait que la voie en station était libre, le prochain signal rouge étant en bout de station.

Dans le cadre d'une expérience qui devait, selon elle, assurer une meilleure rotation des trains, la direction venait de placer un nouveau signal un peu avant l'entrée de la station. Aux dires de la CGT, uniquement une dizaine de conducteurs

avaient été mis au courant, sur cent-vingt conducteurs que compte la ligne. Lundi, voyant le feu jaune en tunnel, le conducteur a pu penser que la station était libre, comme d'habitude. Ce serait alors en voyant le nouveau feu rouge qu'il aurait bloqué les freins. Mais la distance entre ce feu et la rame qui était en station (35 mètres, toujours selon la CGT) était trop courte pour permettre l'arrêt et c'est alors que la collision s'est produite.

Un tel accident était en principe impossible car, en franchissant un signal rouge sans intervention du conducteur, un dispositif automatique bloque les freins. Mais cela suppose une distance suffisante entre le signal rouge et l'autre train. C'est parce que la direction n'a pas respecté ce principe de sécurité qu'il y a pu avoir collision.

C'était donc, paraît-il, une expérience... Ainsi, à la RATP, la sécurité serait sujette à expériences! Il est déjà ahurissant qu'une telle mesure ait pu être prise. Mais que dire du fait que les conducteurs n'aient pas tous été prévenus, alors qu'ils sont en contact permanent par radio avec le PCC (poste central de commande) et qu'il était par exemple très simple de s'assurer que les consignes avaient été transmises?

La direction se félicitait, paraît-il, de ce que cet accident aurait pu être plus grave! Mais il n'aurait jamais dû arriver! Elle trouvera sans doute quelques lampistes pour leur faire porter le chapeau. Mais derrière cette affaire, c'est la politique globale de la RATP qui est en cause. Alors que la sécurité des usagers devrait passer avant tout, elle a bien d'autres préoccupations : de rentabilité, d'économies. Ce sont pour ces choix-là qu'une jeune femme a payé de sa

Correspondant LO

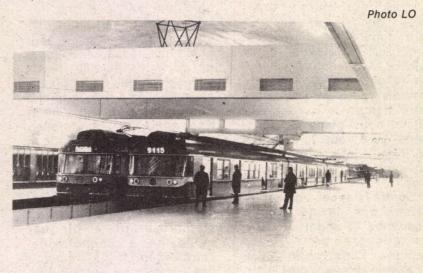
Le conducteur responsable ? ... ou la direction ?

La direction se disculpe en disant que le conducteur avait travaillé le samedi et dimanche précédant l'accident et donc aurait dû être au courant de la modification de signalisation. Cela, la CGT le nie.

Mais, même si cela était vrai, il faut faire peu de cas de la vie des usagers pour ne pas imaginer qu'un conducteur qui a observé une signalisation pendant des années, signalisation qui lui disait que, quand le signal était jaune sous le tunnel, la station Auber était libre, puisse oublier une fois que, maintenant, cela veut dire qu'il y a un train en station

Un dispositif de sécurité digne de ce nom devrait pallier les oublis ou même les erreurs d'un conducteur. Or la distance séparant le nouveau feu rouge, implanté avant la station Auber, de la station ellemême, était telle que, si le conducteur ne ralentissait pas suffisamment après le premier feu jaune, le dispositif de freinage ne permettait pas de bloquer le train avant la station. Ce qui revient à rendre inopérant y compris le système de déclenchement automatique du freinage au passage du feu rouge.

C'est donc la direction de la RATP, et elle seule, qui porte l'entière responsabilité de cet accident.



Ce qu'en pense un conducteur du RER

A la suite de l'accident du 19 janvier à Auber, sur la ligne A du RER, un conducteur en attachement à Rueil-Malmaison répond à quelques-unes de nos questions.

« Est-ce que tu peux expliquer comment fonctionne la signalisation ?

— Eh bien, sur le RER, elle est de type SNCF. Si la voie est libre, on a un signal vert; sinon, on rencontre d'abord un signal jaune, puis le signal rouge. On trouve normalement, avant le signal rouge, deux « mirlitons », c'est-à-dire des rectangles lumineux barrés l'un de deux barres noires, qui signifient que le feu est à 200 mètres, l'autre barré d'une seule, qui signifie qu'il n'est plus qu'à 100 mètres.

A Auber, auparavant, lorsque le feu était jaune dans le tunnel, le signal rouge suivant était placé à la sortie de la station; donc on savait qu'il n'y avait pas de risque de trouver un train à quai devant soi. Mais le samedi précédant l'accident, la direction a placé un second signal rouge, cette fois à l'entrée de la station. C'était pour assurer une rotation plus rapide des trains (...).

En tout cas, ça a été une mauvaise surprise pour pas mal de monde, d'autant que les mirlitons n'avaient même pas été posés! Il paraît d'ailleurs qu'un gars avait franchi ce signal peu de temps après son installation. Donc le signal était bien plus près que le signal habituel à la sortie d'Auber. Alors, le jour de l'accident, quand le conduc-

teur a vu ce signal, il a voulu freiner: mais c'était trop tard, parce que, placé comme ça, la distance n'était plus suffisante pour s'arrêter à temps.

— Est-ce qu'à toi, personnellement, il est arrivé d'avoir des problèmes avec la sécurité?

— A moi, non. En principe, le train est conçu de telle manière qu'il ne devrait pas y avoir de problèmes... Là, s'il y en a eu, c'est que la distance de freinage était insuffisante.

 Avez-vous eu des nouvelles du conducteur de la rame?

— Je n'en ai pas personnellement. Il reste chez lui. Mais il va devoir déposer à la direction. Je suppose qu'il doit être sous le choc, parce que, même s'il n'est pas responsable, il y a eu un mort et ça doit lui faire quelque chose!

— Y a-t-il eu des réactions du côté de la direction depuis lundi ?

— Je n'en ai pas entendu parler. J'ai seulement vu Essig (le directeur du réseau ferré) à la télé, et il n'avait pas l'air très sûr de lui.

— Quelles sont les réactions des conducteurs ?

— Tout le monde pense que c'est la direction qui est responsable dans cette histoire, que c'est elle qui est fautive. Ça remue pas mal de sable... ».

Le 17 janvier 1961, l'impérialisme faisait assassiner Patrice Lumumba

Il y a 20 ans, le 17 janvier 1961, Patrice Lumumba, Premier ministre du Congo-Léopoldville (l'ancien Congo belge, appelé ensuite Congo-Kinshasa et maintenant Zaïre), était assassiné. Cet événement, comme les autres péripéties des guerres civiles qui secouèrent ce pays de 1960 à 1965, au lendemain de son accession à l'indépendance, illustre les multiples moyens mis en œuvre par les puissances impérialistes pour intervenir dans leurs anciennes colonies, directement ou par personne interposée, et pour y maintenir leurs intérêts politiques et économiques.

Ce n'est pas de son plein gré que l'impérialisme belge renonça à cette colonie immense (80 fois la superficie de la métropole — plus de 4 fois la France —) et très riche en mines.

Il y fut contraint par le développement du mouvement en faveur de l'indépendance, mouvement qui culmina en 1959.

1959 : une année d'émeutes

En janvier 1959, l'administration coloniale interdit une manifestation pour l'indépendance, déclenchant quatre jours d'émeutes durement réprimées: 540 morts, tous africains. Du coup les valeurs coloniales chutent à la bourse de Bruxelles et le 13 janvier 1959 le roi Baudoin parle pour la première fois d'indépendance.

L'année 1959 est marquée par des troubles graves dans les provinces du Bas-Congo, du Katanga et du Sud-Kasaï. En novembre 1959 le gouvernement belge élabore un plan d'émancipation politique en quatre ans. Mais devant les troubles croissants, en janvier-février 1960 il décide que l'indépendance sera totale le 30 juin. En toute hâte des élections législatives ont lieu. Kasavubu, leader d'un des deux partis nationalistes du Congo, est choisi comme président de la République et Lumumba, leader du deuxième (le Mouvement National Congolais), comme président du Conseil.

L'indépendance octroyée

En accordant l'indépendance, l'impérialisme belge comptait bien sauvegarder l'essentiel de ses intérêts au Congo et en particulier con-

server les bénéfices de l'exploitation des mines. Pour cela il avait pris soin de ne laisser au nouvel Etat que le minimum de moyens d'action sur toute l'économie du pays, transférant les sièges des principales sociétés à Bruxelles et accumulant les clauses juridiques protégeant les propriétés des colons. Il avait placé dans les rouages du nouvel Etat une foule d'hommes qui lui étaient tout dévoués. Enfin l'armée et la police étaient entièrement commandées par des officiers et sous-officiers belges. Quant à Lumumba lui-même, qui apparaissait comme un des dirigeants nationalistes les plus radicaux, il ne remettait même pas en cause la prépondérance des Européens dans l'appareil d'Etat. Quelques jours après l'indépendance, il déclarait : « Nos soldats et leurs officiers belges sont liés les uns aux autres. Avec l'aide des Belges, j'espère que nous pourrons créer aussi vite que possible une armée commandée par des officiers belges ».

La révolte de l'armée

Or c'est précisément dans l'armée et dans la police que, le 5 juillet, la révolte éclata, contre les officiers blancs. Les soldats et policiers noirs voulaient que l'indépendance se traduise pour eux par un changement immédiat, par des augmentations de solde, par la possibilité d'avoir des grades, et pas simplement par le fait d'avoir des politiciens noirs à la tête de l'Etat. Il s'attaquèrent à leurs officiers, à leurs familles et à tous les colons blancs.

Lumumba tenta d'abord d'écraser cette révolte. Mais les troupes sur lesquelles il comptait passèrent à la rébellion. Alors, pour tenter de contrôler le mouvement et de conserver son pouvoir, il fit siennes les revendications



Patrice Lumumba après son arrestation

(Photo UPI)

des insurgés, promit des augmentations de soldes et assura que tous les grades seraient désormais accessibles aux Noirs. Ce revirement confirma sa réputation de radicalisme. Il pouvait espérer reprendre en main, finalement, la population révoltée contre les colonisateurs blancs. Mais l'impérialisme ne lui en laissa pas le temps.

Le Katanga fait sécession

Le 11 juillet, moins d'une semaine après le début des soulèvements dans l'armée, Moïse Tschombé, politicien au service de l'Union minière, proclama la sécession du Katanga, la partie du Congo la plus riche en mines, de cuivre en particulier. Aussitôt il demanda à la Belgique « une étroite communauté économique ». Pourvu de fonds considérables grâce à l'Union minière, s'empressa d'organiser son armée, les « gendarmes katangais », et fit aussi appel à des mercenaires européens, que la presse de l'époque appela les « affreux ». Alors que la Belgique rappelait tous ses administrateurs en fonction au Congo, elle interdit à ceux qui exerçaient au Katanga de quitter leur poste, sous peine de sanctions. Le 8 août, la province du Kasaï, riche en mines de diamant, fit à son tour séces-

Contre la sécession katangaise, dès le 12 juillet, Lumumba fit appel à l'ONU. Le gouvernement belge accepta l'intervention des « casques bleus » de l'ONU, tout en sachant que ceux-ci feraient la politique de

THE SETTIFFICE

l'impérialisme américain. Bruxelles préféra partager que tout perdre.

De l'intervention de l'ONU...

L'ONU s'attacha donc à « pacifier » le Congo, mais pas du tout comme l'entendait Lumumba. La politique de l'ONU et des Etats-Unis consista d'abord à renforcer l'armée congolaise et son chef, le colonel Mobutu. Puis à éliminer les plus en vue des dirigeants nationalistes, qui pouvaient constituer un danger en cristallisant autour d'eux, même involontairement, la révolte de la population noire. Enfin seulement à réunifier le pays, en éliminant en particulier le Katanga indépendant.

Avec l'aide des conseillers de l'ONU, Mobutu réorganisa l'armée et devint l'homme fort de Léopoldville. Pendant ce temps, les casques bleus se gardaient bien d'attaquer le Katanga; l'ONU négociait même avec Tschombé, lui conférant par là même une sorte de reconnaissance officielle internationale. Fin août Lumumba réussit à s'emparer de la capitale du Kasaï sécessionniste. Il s'apprêtait à attaquer le Katanga quand la brouille éclata entre lui et Kasavubu. Le 5 septembre, président de la République et Premier ministre se destituèrent réciproquement. Mais aucun des deux ne réussit à s'imposer dans la capitale. Les casques bleus s'employèrent à bloquer Lumumba à Léopoldville, l'empêchèrent de recevoir des renforts ou de rejoindre les troupes qui lui étaient fidèles. Le Parlement pouvait

Trucker is horasiniana

bien encore le 13 septembre lui voter sa confiance: il ne pouvait lui conférer des pouvoirs qu'il n'avait pas. Le 15 septembre, au nom de l'armée et en invoquant l'apolitisme, Mobutu mit au pas les deux factions nationalistes rivales.

Alors que Kasavubu revenait très vite sur le devant de la scène politique, paradant même le 22 novembre à la tribune de l'ONU à New York, Lumumba était tenu étroitement emprisonné par Mobutu.

...à l'assassinat de Lumumba

Or pendant ce temps, dans tout le pays, l'agitation anticolonialiste se poursuivait. La réputation de dirigeant nationaliste radical de Lumumba ne faisait que grandir, du fait de son emprisonnement. De nombreuses provinces se donnaient des gouvernements « lumumbistes », en révolte contre celui de la capitale. Lumumba devenait plus dangereux en prison qu'en liberté. Mobutu se débarrassa de lui en le livrant le 17 janvier 1961 à son vieil ennemi Tschombé, qui le fit aussitôt assassiner.

Lumumba n'avait fait que suivre la lutte du peuple congolais. Mais en politique les intentions ne comptent guère, et les hommes de l'Union minière n'ont vu en lui que le leader de la révolte. C'est pour cela qu'ils l'ont

Avec Mobutu, l'impérialisme avait désormais les mains libres.

are quien vier de l'entire de

Grande-Bretagne La croissance du chômage Le patronat anglais rogne sur les acquis de la classe ouvrière

Au mois de décembre 1980, les statistiques officielles recensaient 2,2 millions de chômeurs en Grande-Bretagne, pour une population active d'environ 26 millions d'individus.

En fait, comme en France, il ne s'agit là que des chômeurs qui se sont fait inscrire au bureau de chômage pour bénéficier des prestations sociales. or, outre les gens qui ne s'inscrivent pas par manque d'information, toute une partie des chômeurs ne gagnent rien à le faire en Angleterre, car rien n'est prévu pour eux. C'est le cas par exemple, des jeunes qui viennent de finir leurs études ou qui ont travaillé depuis moins d'un an, lorsqu'ils vivent encore chez leurs parents; ou encore des femmes mariées qui ont opté antérieurement pour un régime particulier de cotisations sociales à tarif réduit, moyennant quoi elles renoncent à toucher la moindre indemnité chômage. Tout cela fait beaucoup de monde, et le ministère du Travail britannique lui-même estimait il y a deux ans que 24 % des chômeurs ne figuraient pas sur ses registres. Ce qui porterait le nombre des chômeurs réel, si l'on s'en tient à ces statistiques officielles, à près de 3 millions, chiffre qui n'est guère éloigné des 3,5 millions de chômeurs que recensent pour leur part les syndicats (près de 13 % de la population active!).

Du côté du gouvernement, on s'attend tout à fait officiellement à une aggravation du chômage. Le budget du ministère des Finances pour 1981 se base par exemple sur une augmentation de 12 %

du nombre de chômeurs au cours de l'année. Il prévoit que, parmi eux, 400.000 seront au chômage depuis plus d'un an, chiffre qui est probablement déjà bien en dessous de la réalité, quand on sait que dans certaines régions industrielles anciennes, comme le Merseyside près de Liverpool, où certaines parties du Pays de Galles, le pourcentage des salariés au chômage a dépassé les 25 % depuis plus d'un an déjà ! Quant au ministère du Travail, il fait preuve de prévoyance: on est en train d'y remplacer le gros ordinateur chargé de la gestion des indemnités de chômage, dont la capacité est jugée insuffisante; or il était prévu pour gérer les comptes de 3 millions de bénéficiaires...

L'attitude du gouvernement britannique à l'égard des chômeurs ressemble à s'y méprendre à celle du gouvernement Giscard. La seule différence étant peut-être que, parce que le chômage et la crise se font ressentir depuis plus longtemps en Grande-Bretagne, le gouvernement Thatcher a encore quelques longueurs d'avance sur le gouvernement Giscard dans la mise en œuvre d'une politique qui vise à faire peser tout le poids de la crise sur le dos de la classe ouvrière.

c'est ainsi que le gouvernement Thatcher a pris toute une série de mesures destinées à rogner les indemnités chômage, soit en supprimant certaines d'entre elles, soit en diminuant le montant réel. Par exemple, cette année, pour la première fois depuis la guerre, le taux des indemnités journalières n'a pas

suivi l'inflation, et de loin 10 % contre 17 % pour la hausse des prix officielle. De plus en plus, les chômeurs vont dépendre d'aides socia les, assorties de tout un ta de conditions et de tracasse ries destinées à les découra ger et à les inciter à accepte n'importe quel travail n'importe quelle condition.

Quant aux syndicats, si oi les a parfois entendus pro tester, avec plus où moins de conviction, contre telle or telle mesure, chaque foi qu'il s'est agi de signer u accord avec le patronat con sacrant des licenciements ils se sont toujours trouvé: là, prêts à prendre le porte plume au nom de l'intérê supérieur de l'industrie br tannique, comme par exem ple à l'occasion de l'accord signé ces jours-ci, entérinan le licenciement de 20.000 tra vailleurs dans la sidérurgie.

Comment les chômeurs sont indemnisés

Il existe deux types d'allocation chômage. L'une correspond à l'allocation journalière en France. On la touche à partir du quatrième jour de chômage et pendant un an au maximum. A l'heure actuelle, elle se monte à environ 220 F par semaine, pour un adulte sans personnes à charge. Cependant, si l'on estime que vous avez quitté votre emploi volontairement, vous ne toucherez aucune allocation pendant six semai-

nes.
L'autre type correspond à peu près aux ASSEDIC. Son montant dépend du salaire antérieur, de la situation familiale, de la région, et on la touche pendant six mois seulement et après deux semaines de chômage. En fait, cette allocation est en voie de disparition. A compter du 1er janvier 1981, son montant a été très sensiblement réduit. Et surtout, elle ne s'applique plus qu'à certains licenciements collectifs dont l'Etat accepte d'assumer la responsabilité. De toute façon, elle disparaîtra complètement à partir de janvier 1982.

En fait, s'ils n'avaient que les allocations chômage, les chômeurs, surtout ceux qui sont depuis longtemps sans travail, ne s'en tireraient pas. Si pour l'instant ils parviennent encore à s'en sortir, non sans mal d'ailleurs, c'est grâce au système des allocations sociales diverses en vigueur en Angleterre depuis le lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Ce système permet par exemple de faire régler tout où partie de son loyer, des notes de gaz et d'électricité, des interêts hypothécaires (très souvent, les ouvriers qualifiés sont propriétaires de leur maison, qu'ils réunissent à entretenir grâce à des prêts hypothécaires), ou des traites destinées à rembourser des objets achetés à crédit. Tout ce qu'on vous demande, c'est de trouver que vous n'avez pas les moyens de payer et de la dépense est indispensable.

Mais l'allocation la plus importante est ce qu'on appelle les « Supplementary Benefits » (allocation supplémentaire) que touchent des millions de gens en Angleterre (en 1976, le nombre de bénéficiaires était estimé à 6 millions), qu'ils soient chômeurs où pas, du moment que leurs ressources se situent en dessous d'un certain niveau. Pour un chômeur célibataire, le montant de cette allocation supplémentaire est actuellement de 230 F environ par semaine.

Cela dit, à la différence des allocations chômage qui constituent un droit, les allocations supplémentaires ou autres sont soumises à l'appréciation de toute une bureaucratie tracassière, et assorties de tout un tas de conditions qui rapellent assez la charité bienpensante et bien hypocrite du XIXº siècle. Depuis un peu plus d'un an, le ministère du Travail a recruté plus d'un millier de « contrôleurs » dont l'unique tâche est d'aller voir chez vous si vous êtes bien celui que vous prétendez être, si vous avez bien le nombre d'enfants que vous prétendez avoir, si vous utili-

sez bien la quantité de mazout que vous prétendez utiliser, etc. Si vous êtes une femme, vous verrez le « contrôleur » débarquer chez vous pour vérifier que vous vivez bien seule, car sinon vous n'avez pas droit aux allocations supplémentaires. Si vous avez demandé la gratuité des repas à l'école pour vos enfants, le contrôleur viendra à domicile vérifier que votre téléviseur n'est pas trop neuf et que votre mobilier est d'une pauvreté de bon aloi, sinon vous n'aurez rien du tout, sinon des sermons sur le bon usage q'un budget domestique. Si votre licenciement a été assorti d'une indemnité, et si cette indemnité dépasse l'équivalent de 22.000 F, vous n'aurez droit à aucune allocation supplémentaire; mais le jour où vous irez réclamer le bénéfice de ces allocations parce que vos économies sont descendues en dessous du seuil fatidique des 22.000 F, il vous faudra encore justifier que vous n'avez pas dépensé votre argent « inconsidérément », et si vos explications ne sont pas jugées assez convaincantes, vous ne toucherez rien du tout...

Bien sûr, la façon dont les règlements sont appliqués peut varier énormément d'une ville à l'autre, en particulier suivant la couleur des municipalités qui sont partiellement responsables du recrutement des employés. Mais plus la crise avance, plus le chômage augmente, plus ces tracasseries se font humiliantes pour ceux qui doivent les subir.



Depuis 1974, la crise frappe la population et la classe ouvrière en Grande-Bretagne. Ici, des magasins éclairés à la bougie à la suite d'une décision gouvernementale d'économies d'énergie. (Photo UPI

Encore des licenciements dans l'automobile

quart de ses effectifs.

ciements.

La firme automobile Vauxhall, chômage partiel est devenu la filiale anglaise du géant améri- règle dans les usines de moncain General Motors, vient tage; d'abord sous la forme de d'annoncer la suppression de fermeture temporaire des usi-5.700 emplois, soit environ un nes, en particulier pendant les mois d'été, puis sous la forme de En deux mois, après British réduction brutale des horaires. Leyland et Chrysler-Talbot, c'est Par exemple, sur les deux usines le troisième constructeur qui seront touchées par les anglais à procéder à des licen- licenciements chez Vauxhall, dans l'une, à Ellesmere Port En Angleterre, comme dans la dans le nord du pays, les plupart des autres pays, l'auto- ouvriers travaillent à l'heure mobile est en crise. Mais, actuelle une semaine sur deux semble-t-il, la diminution des ven- par roulement; dans l'autre, tes y a été plus brutale : plus de celle de Luton, près de Londres, 21 % de baisse en 1980 par rap- les 14.000 ouvriers du Montage port à l'année précédente. Et ne travaillent qu'un jour par pour 1981, même les experts les semaine, et cela depuis le mois plus optimistes prévoient une d'octobre! Et pour l'instant, maldiminution au moins aussi gré les licenciements, il n'est importante des ventes. Les capi- pas question de diminution du talistes de l'automobile s'y pré- chômage partiel. Autant dire parent donc sans attendre, que, si la situation économique même ceux qui, comme Ford par ne s'améliore pas - et pour exemple, n'ont encore pratique- l'instant, tout indique plutôt ment pas été touchés par le qu'elle va s'aggraver -, les rétrécissement du marché. licenciements risquent de conti-Ainsi, depuis six mois environ, le nuer dans l'automobile anglaise.

JOSSIEI LA CRISE

LES ENTREPRISES DE TRAVA

Ces dernières années, le tra-

vail intérimaire a pris un dévelop-

pement spectaculaire et un

caractère différent de celui qu'il

avait avant la crise. A l'heure

actuelle, bien des grosses entre-

prises n'embauchent plus direc-

tement, mais passent systémati-

quement par des entreprises

d'intérim. C'est évidemment la

crise et la croissance du chô-

mage qui ont favorisé, à l'avan-

tage des patrons, l'essor du tra-

vail intérimaire. Certes, en 1975,

le premier réflexe des patrons

face aux premiers signes de la

crise économique avait été de se

débarrasser des travailleurs inté-

rimaires. Et du même coup, pour

la première fois, la profession

connut des difficultés. Son chif-

fre d'affaires baissa de 20 %.

Mais ce n'était pas la fin de

allait draîner des millions de tra-

vailleurs vers les « marchands

vail, le nombre d'intérimaires

employés chaque jour a doublé

depuis le début de la crise : il est

passé approximativement de

100 000 en 1975 à 200 000 en

1979. Le nombre de travailleurs

qui ont transité par l'intérim en

1979 peut être estimé à 1,4 mil-

lion, selon le rapport du député

apparenté RPR Cousté.

DES CONDITIONS DE VIE

ET DE TRAVAIL DEGRADEES

Il reste des professions haute-

ment qualifiées où le travail en

intérim, souvent assorti de con-

ditions de déplacement, reste

bien payé. Il en va ainsi de cer-

tains spécialistes qui travaillent

au montage des centrales

nucléaires ou de certains spécia-

Mais pour l'écrasante majorité

des intérimaires, la situation

listes en informatique.

L'accroissement du chômage

D'après le ministère du Tra-

l'intérim. Bien au contraire.

d'hommes ».

PARASITES DU CHO

FAITES APPEL

Les entreprises de travail intérimaire avant la crise

Si, pour la petite histoire, la première des entreprises de travail temporaire françaises fut créée en 1924, ce n'est qu'aprèsguerre qu'elles se sont réellement développées.

Leur développement rapide, depuis le début des années 1960 jusqu'à la crise fut, en quelque sorte, la dîme consentie par le patronat aux « marchands d'hommes » qui surent tirer profit du relatif plein-emploi de la

En effet, si le patronat put, partiellement, résoudre ses problèmes de main-d'œuvre en recourant massivement à l'immigration - légale ou clandestine pour pourvoir les emplois les moins qualifiés, il ne pouvait en aller de même pour les postes d'ouvriers qualifiés ou les emplois de bureau qui supposent la maîtrise de la langue française. En 1960, il existait 29 entreprises de travail temporaire dans la région parisienne. Elles étaient presque dix fois plus nombreuses (278) en 1967. Leur existence se situait en marge de la légalité, une ordonnance de 1945 conférant, théoriquement, le monopole du placement de la main-d'œuvre à l'Etat. La loi de 1972 règlementant pour la première fois leur existence visait à « moraliser » une profession où nombre de margoulins opéraient au détriment des travailleurs... et des entreprises utilisatrices.

En vain, d'ailleurs, puisque par la suite, les pouvoirs publics seront conduits à prendre de nouvelles mesures pour les obliger à souscrire une assurance garantissant le paiement des salaires et des cotisations sociales (1973), puis à se faire cautionner par des organismes financiers ou bancaires (1979).

Jusqu'en 1974, l'expansion des entreprises de travail temporaire n'a jamais cessé. Leur chiffre d'affaires s'élevait à 300 millions en 1965. Neuf ans plus tard, à la veille de la crise, il avait été mul-tiplié par plus de dix (3 200 millions).

Les entreprises intérimaires vécurent cette situation de pleinemploi pendant une quinzaine d'années. Dans une certaine mesure, les travailleurs temporaires en tiraient alors certains avantages. Ils étaient, à l'époque, en moyenne, mieux payés que les travailleurs en fixe, et nombre d'entre eux ne se privaient pas de planter là leur patron si ce dernier leur déplaisait, ou s'ils trouvaient mieux ailleurs. 45 % des intérimaires interrogés lors d'un sondage du CNRS en 1968 répondaient négativement, à la question: « Préfèreriez-vous, actuellement, trouver un emploi stable? ». Ceux d'entre eux dont la spécialité était très recherchée ou ceux qui acceptaient de faire de grands déplacements parvenaient à gagner très confortablement leur vie.



Photo LO



Photo LO

Les intérimaires avant la crise

 Les intérimaires avant la crise dans la région dunkerquoise

Avant la crise, il n'était pas rare de voir dans les entreprises de la région dunkerquoise certains travailleurs (des soudeurs, par exemple, ou des électriciens qualifiés) démissionner d'Usinor ou des Chantiers de France, se faire domicilier à quelques centaines de kilomètres de là et revenir dans la même usine, avec 1 000 ou 2 000 françs de plus sur leur paye. Non seulement en intérim ils étaient mieux payés mais, en plus, ils avaient de grosses indemnités de déplacement.

Les entreprises de travail temporaire se livraient à une drôle de concurrence pour embaucher les ouvriers aux qualifications demandées dans la région. Les ouvriers intérimaires changeaient très souvent de boîte : ils allaient au plus offrant et les enchères montaient. Depuis, ça a changé, sauf pour quelques corporations comme les soudeurs à l'argon par exemple.

· Dans la région parisienne

Il y a quelques années, un intérimaire pouvait arriver en retard, partir un peu plus tôt, sortir s'acheter un paquet de cigarettes, et ils pouvaient envoyer promener les chefs : « Si vous n'êtes pas heureux, adressez-vous à mon patron ». Les intérimaires n'avaient pas toujours bonne renommée parmi les autres tra-

Actuellement, l'intérimaire a moins de libertés et se trouve sur le même plan que les autres travailleurs. Le gars qui ne fait pas l'affaire est vite remplacé.

(57 agences dans 53 villes)

BIS est aujourd'hui la première entreprise française et européenne de travail intérimaire. Elle arrive au troisième rang mondial derrière

les groupes américains Manpower (3° en France) et Kelly Service. Alors qu'elle n'avait qu'une

agence à Lyon en 1958, elle en avait plus de 200 sur tout le territoire en 1979 et contrôlait 10 à 15 % du marché.

était de 75 000 francs. Il était 24 ans plus tard, en 1979, de 973 millions, soit presque 13 000 fois plus. Même en tenant compte de l'inflation, cela fait une coquette progression!

 UN ACCROISSEMENT SPECTACULAIRE Accroissement

du nombre d'entreprises du nombre d'agences

en 1978

+ 105

en 1979

+ 471 + 322

s'est dégradée.

Avant la crise, la majorité des intérimaires étaient des femmes pour qui cette forme de travail offrait quelques avantages. Aujourd'hui, il s'agit en majorité d'hommes contraints d'accepter ce qu'ils trouvent.

Il n'y avait plus, au 31 décembre 1978, selon l'UNEDIC, que 28,3 % de femmes parmi eux, proportion inférieure à celle des femmes dans l'ensemble de la population active.

Aujourd'hui, deux intérimaires sur trois sont ouvriers (62,2 % des contrats et 69,3 % de la quantité de travail au premier trimestre 1978 selon le ministère), alors que, par le passé, les emplois de bureau étaient prépondérants. De fait, la majorité des intérimaires (60 %) occupent aujourd'hui des emplois non qualifiés.

En moyenne, en 1979, les intérimaires sont payés 20 à 30 % de moins que les autres travailleurs, à qualification égale (rapport Cousté). Avant la crise 2 % seulement d'entre eux étaient payés au SMIC, ils étaient 30 % en octobre 1975 (L'Usine nouvelle, décembre 1975) contre 8 % dans l'ensemble de la population active.

INTERIMAIRES PARCE QUE CHOMEURS

De plus, l'intérim est un moyen de faire accepter aux travailleurs une déqualification et des travaux durs qu'ils n'auraient jamais acceptés si on leur avait proposé d'être embauchés définitivement à ces conditions-là. L'espoir que ces conditions ne seront que temporaires fait passer la pilule.

Enfin, les accidents du travail sont deux fois plus fréquents que pour l'ensemble des salariés.



la plus importante organisation de Travail Temporaire en France

En 1955, son chiffre d'affaires

• LE NOMBRE D'ENTREPRISES DE TRAVAIL **TEMPORAIRE**

Au 31 décembre 1979, 1614 entreprises géraient 3 793 agences. 1143 (soit 73 %) de ces entreprises ne possédaient qu'une agence, mais les trois entreprises les plus importantes (BIS, ECCO et Manpower) comptaient à elles seules 608 agences et contrôlaient 25 à 30 % du mar-

· L'IMPORTANCE CROISSANTE DE L'INTERIM

Les intérimaires ont effectué un travail équivalant à celui de:

- 98 000 travailleurs permanents en 1975. - 140 000 travailleurs per-

manents en 1976.

- 158 000 travailleurs permanents en 1977.

- 190 000 travailleurs permanents en 1978. - 216 000 (estimation) tra-

vailleurs permanents en 1979. (Sources: ministère du Tra-

vail).

IL TEMPORAIRE DANS LA CRISE :_

isée

z, à

ions

dant

1 de

MAGE

Cette situation traduit un rapport de forces économique défavorable pour l'ensemble de la classe ouvrière. En effet, avec l'augmentation du chômage et de sa durée, de plus en plus de travailleurs sont contraints d'accepter un travail, même pour quelques semaines (voire quelques jours seulement), même sous-payé.

Aujourd'hui, très rares sont ceux qui choisissent l'intérim. On est intérimaire parce qu'on est chômeur.

Déjà, en novembre 1976, lors d'une enquête réalisée pour le compte du syndicat patronal UNETT, 82 % des intérimaires interrogés considéraient l'intérim comme une solution transitoire et un moyen de trouver un emploi permanent. Mais seulement 10 à 25 % sont effectivement embauchés à la fin de leur mission d'intérim. Certains vont s'inscrire au chômage: en 1979, 166 000 travailleurs dont 83 000 jeunes de moins de 25 ans se sont inscrits à l'ANPE à la suite d'un contrat d'intérim.

LES AVANTAGES POUR LES PATRONS

Aujourd'hui, pour le patronat, l'utilisation de travailleurs intérimaires revient parfois moins cher que l'embauche définitive, au moins dans les emplois les moins qualifiés et les moins payés. Certaines entreprises de travail temporaire vantent d'ailleurs dans leurs brochures publicitaires le moindre coût d'un travailleur temporaire. Une publicité qui n'est sans doute pas mensongère, au moins pour les grandes entreprises où les salaires sont aujourd'hui souvent plus élevés, les avantages sociaux plus nombreux et où existent le 13e mois et diverses primes dont sont privés les intérimaires.

De plus, les factures d'entreprises de travail temporaire contribuent à diminuer les impôts des entreprises utilisatrices.

A cet aspect financier de la question s'ajoute pour les patrons l'espoir de trouver dans intérimaires une main-d'œuvre plus malléable. En spéculant sur la précarité de leur situation et en jouant du chantage à l'embauche définitive, dont bien des patrons font délibérément miroiter la possibilité, ils espèrent trouver des travailleurs qui hésitent davantage à refuser les heures supplémentaires, à freiner les cadences ou à réclamer des améliorations des conditions de travail. Les entreprises utilisatrices sont d'ailleurs d'autant moins scrupuleuses à l'égard en matière de sécurité qu'en cas d'accident, les cotisations supplémentaires exigées par la Sécurité sociale sont supportées par l'entreprise d'intérim.

L'intérim est enfin un moyen de tourner la législation sur la durée de la période d'essai à l'embauche. Grâce à lui, cette dernière peut durer des mois, voire des années.

Enfin — et c'est sans doute le principal avantage qu'y voient les patrons - le travail temporaire leur permet de disposer « d'un volant de main-d'œuvre dont on peut se séparer sans procédure et sans difficulté ». D'ailleurs, les patrons ne se cachent pas de l'utilisation qu'ils font des temporaires pour adapter strictement, au jour le jour, le nombre de travailleurs qu'ils emploient au volume de travail. Peugeot déclarait cyniquement, en 1979, que l'intérim permet de procéder « à des dégraissages sans douleur et selon les fluctuations du mar-

ont privés les intérimaires. ché ».

Des entreprises prospères

La crise actuelle, qui a d'ores et déjà touché des millions de travailleurs, dans leur emploi pour certains, dans leur niveau de vie pour tous, a jusqu'à présent profité aux entreprises d'intérim. Une brochure patronale (DAFSA, « Les entreprises de travail temporaires ») note pour 1976 que « dès le mois de février, avec les tout premiers signes de la reprise économique, les entreprises faisaient largement appel aux travailleurs temporaires, car elles ne voulaient pas prendre le risque de s'attacher un nouveau personnel permanent ». Effectivement, d'après la société de caution mutuelle des patrons d'intérim (SOCAMETT), leur chiffre d'affaires a augmenté de près du tiers en 1976 (5 milliards contre 3,8 en 1975). Et aujourd'hui, il dépasse 8 milliards de francs (26,6 fois le chiffre d'affaires de 1965).

Au moins tant qu'une brutale aggravation de la crise ne vient pas miner leur prospérité et les acculer à la faillite (quand les patrons se mettront à licencier massivement intérimaires et travailleurs « en fixe »), la crise économique permet pour le moment aux entreprises de travail temporaire de se développer en parasites du chômage. D'ailleurs, leurs dirigeants ne s'en cachent pas. Pour eux tout va très bien. C'est ainsi que le patron d'ECCO déclarait: « L'environnement en France et dans le monde nous est propice ». Une appréciation que confirment les chiffres: largement plus d'un million et demi de chômeurs parmi les travailleurs, 48 millions de bénéfices pour ECCO en 1979 et 57 millions pour BIS la même année.

The second of th

LA DUREE DES CONTRATS D'INTERIM : 3,8 SEMAINES EN MOYENNE

En 1978, près de la moitié (48,5 %) des contrats n'atteignaient pas trois semaines, et plus du tiers (35 %) étaient inférieurs à deux semaines.

La durée moyenne était de :

- 5,2 semaines pour les ouvriers qualifiés ;
- 3,5 semaines pour les ouvriers non qualifiés ;
- 3 semaines pour les employés.

1000 HEURES DE TRAVAIL TEMPORAIRE VOUS DONNENT DROIT AU CHÔMAGE!

Savez-vous que le fait d'accepter plusieurs "missions timpo raires" peut, sous certaines conditions (1), vous donne le droit des allocations de chômage à l'expiration de la differe mission

tement à trouver ou retrouver un emploi stable, parce qu'il vous permet d'acquérir des références, de mieux connaître les entreprises, de développer votre expérience professionnelle, de ne pas arrêter la mise en pratique de vos compétences?

"Le Travail Temporaire est une solution d'attente. Un Français sur dix a été un salarié d'une Entreprise de Travail Temporaire au cours de sa vie professionnelle."

Extrait d'un dépliant publicitaire du syndicat patronal l'UNETT

Pourquoi ils font de l'intérim

A la Thomson-CSF Gennevilliers

"Je fais de l'intérim parce que c'est le seul moyen de trouver du travail. Ça fait maintenant quatre ans que je travaille. J'ai toujours fait de l'intérim en espérant être embauché, mais chaque fois, j'ai fini par être vidé. J'ai fait cinq boîtes d'intérim: quand à la fin d'une mission ils n'ont plus rien à me proposer, j'en change.

Ici, à la Thomson, je suis opérateur au tirage. Les femmes qui travaillent avec moi gagnent 500 F de plus que moi. Je suis là depuis deux ans et je fais partie des 60 intérimaires qui doivent être vidés le 20 février. »

Un jeune, 20 ans:

« Cela fait 18 mois que je tra-

vaille. Toujours en intérim, sauf un mois et demi en fixe, mais j'ai été licencié: la boîte a fermé.

J'ai fait cinq entreprises, avec trois boîtes d'intérim. J'ai un CAP de fraiseur mais, en ce moment, je suis OS dans une usine automobile, toujours en intérim. C'était ça ou rien. »

Dans quelles conditions

Dans une usine automobile

Il faut travailler tout de suite au même rythme que les autres, sans période d'essai. Au bout de quelques semaines, une fois copain avec les autres gars de l'atelier, et pas trop mal vu de son chef, cela va mieux.

La situation actuelle fait dire à

des ouvriers embauchés « en fixe » qu'ils pourraient bientôt devenir eux aussi intérimaires.

Il peut se passer des mois, sinon des années, avant qu'on propose l'embauche fixe aux intérimaires. Un ajusteur a été embauché au bout de huit ans. Mais au bout de quelques mois de présence, les autres ouvriers ne savent parfois plus qu'on est intérimaire, ils sont surpris de l'apprendre au cours d'une discussion.

Intérimaire à Saint-Nazaire

« Je fais de l'intérim depuis trois ans. En général, le patror nous donne les boulots les plus durs. Une fois, j'ai dû descendre dans un tube de 72 mètres de haut pour faire une soudure à 12 mètres de l'ouverture. Là, j'avais une ceinture, un harnais pour me soutenir, et j'entendais les gouttes de soudure tomber plus bas. C'était impressionnant.

Une autre fois, c'était pour la Socomo, une boîte sous-traitante qui travaillait pour les ACB de Nantes. Je devais souder à 25 mètres de hauteur sur une planche de 20 à 30 centimètres pas plus et sans ceinture. Un faux mouvement et je m'écrasais plus bas. J'ai accepté quand même, c'était ça ou la porte, et j'étais au chômage.

J'avais pas le choix. Après, j'ai averti la CGT, l'inspecteur du travail est venu constater, a dressé un procès-verbal. La sécurité, les patrons s'en moquent surtout vis-à-vis des intérimaires; c'est la boîte d'intérim qui déclare les accidents. De toute façon, on a droit à rien, pas de casques, pas de chaussures de sécurité, pas d'imper quand il pleut, rien. »

Chausson-Gennevilliers

A Chausson, tous les intérimaires ne sont pas logés à la même enseigne. Les OS qui travaillent sur les chaînes sont bien moins payés que les gars de chez Chausson qui font le même travail. Un OS3 Chausson avec cinq ans d'ancienneté gagne environ 4.000 F. L'intérimaire qui fait le même travail touche environ 1.000 F de moins. Ça fait une drôle de différence! Sans comp-

ter le 13° mois qu'ils n'ont pas. Bien sûr, la plupart des intérimaires voudraient bien se faire embaucher directement par Chausson, à la fois pour gagner plus, et aussi pour n'être plus mis à la porte pour un rien ou à chaque baisse de la production. D'ailleurs, la direction ne se gêne pas pour faire du chantage à l'embauche auprès des intérimaires, mais il n'y en a que très peu qui réussissent, parfois

après avoir été cinq ans intérimaires chez Chausson!

Par contre, dans certaines spécialités de professionnels comme les tôliers-finition, c'est le contraire qui se produit. Il y en a pas mal parmi eux qui savent que leur spécialité est recherchée et ne tiennent pas à se faire embaucher. Ils sont assez bien payés et en plus, ils ne se sentent pas liés à un patron.



UNE SEULE CLASSE OUVRIERE

Pour le moment, le travail intérimaire masque en partie les menaces sur l'emploi des travailleurs qui pouvaient jusqu'à présent se sentir protégés de la crise.

Mais si demain la crise s'aggrave, c'est toute la classe ouvrière qui verra son emploi devenir précaire. Ce n'est pas que la législation actuelle sur les licenciements protège efficacement les travailleurs dits « en fixe » ou bénéficiant « d'un statut ». Mais elle suppose une certaine procédure légale dont les patrons préfèrent se dispenser. Et le travail intérimaire leur en donne la possibilité légale.

Mais les travailleurs « en fixe » ne sont certes pas protégés par le fait que la bourgeoisie a rendu, ces dernières années, la situation d'une fraction des travailleurs plus précaire par le biais de l'intérim.

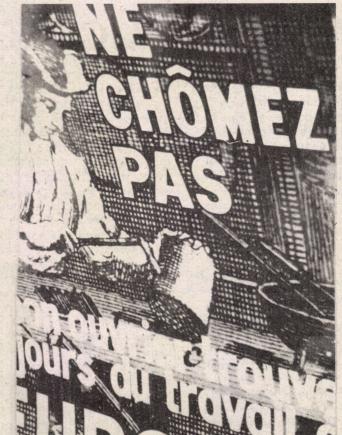
Et la situation des intérimaires comme des travailleurs en fixe n'est finalement pas si différente. Tout d'abord ils travaillent ensemble, dans les mêmes services, les mêmes ateliers et subissent les mêmes conditions de travail. Demain ce pourrait bien être aux mêmes ANPE, aux mêmes bureaux d'embauche fermés qu'ils pourraient se retrouver à faire la queue.

Alors, c'est en se battant ensemble, en exigeant au moins que la législation sociale actuelle ne soit pas violée en ce qui concerne les intérimaires, que l'ensemble des travailleurs, quel que soit leur statut, se mettent en meilleure posture pour refuser les licenciements et le chômage.

PROGRAMMÉ

POUR 11 JOURS

Dessin publié par le journal patronal La vie française



« Europe-Assistance » racole les chômeurs...

La présence de travailleurs intérimaires dans l'entreprise permet au patronat de tenter de diviser les travailleurs entre intérimaires et personnel fixe.

C'est ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, qu'un directeur de chez Chausson à Gennevilliers déclarait au Comité d'établissement « Nous avons une marge de 600 intérimaires qui ont été mis en place au fur et à mesure des besoins de personnel pour éviter justement, quand le moment sera venu, de licencier du personnel Chausson ». C'est évidemment de la démagogie pure et simple.

Les milliers d'intérimaires présents dans la sidérurgie n'ont en rien empêché que des dizaines de milliers de sidérurgistes soient licenciés, pas plus que ceux qui travaillaient chez Chrysler à Poissy n'ont empêché que cette entreprise annonce des milliers de licenciements! Et si la crise s'approfondit dans l'automobile et ailleurs, les travailleurs de chez Chausson, de chez Renault et d'ailleurs ne seront pas plus épargnés que ne l'ont été

Ce que coûte un intérimaire

ceux d'Usinor ou de Sacilor!

Le montant des factures des entreprises intérimaires est, bien entendu, couvert par le « secret commercial ». Pour obtenir son montant approximatif, il faut multiplier le salaire de l'intérimaire par un coefficient de 2,4 à 2,8 selon les entreprises et selon les spécialités.

Voici quelques exemples de tarifs pratiqués dans la région parisienne

dactylo: autour de 55 F de l'heure;

— secrétaire : 65 F ;
— fraiseur P3 : 66 F

- ajusteur P3: 74 F

vailler dans l'entreprise :

- AT1 : de 70 à 100 F.

dans une entreprise de la région parisienne a touché 24,25 F de l'heure. Son patron facturait son heure de travail 62 F à l'entreprise utilisatrice.

Une brochure patronale — A. Malignac, La pratique du travail temporaire (Delmas) - fournit d'ailleurs aux employeurs la méthode de calcul pour comparer les prix de revient respectifs d'un travailleur en fixe et d'un intéri-

Intérim connection ?

Les pratiques de nombre d'entreprises, les rapports de

nombre d'entreprises utilisatrices et d'entreprises d'inté-

rim paraissent à la limite de la légalité. C'est ainsi que certains bureaux d'embauche orientent ouvertement les

travailleurs sur la maison d'intérim « qu'il faut » pour tra-

on cherche des P1, et je vais vous donner une adresse

pour vous faire remplir les papiers ». C'était une boîte

bureau d'embauche de Dassault Saint-Cloud. Là, on m'a

dit d'accord, mais qu'il fallait passer par une maison

été monté avant 1968 par un gars qui travaillait en même

temps au service achat de Bagneux. Il faisait deux bou-

lots, dans sa boîte d'intérim et au service achat. Quand

cela a été un peu gros, la direction lui a demandé de

choisir. Mais la Thomson utilise toujours les services

L'employé qui s'occupe de Tailleur, au service entre-

tien, oriente les gars qui veulent se faire embaucher vers

une maison d'intérim à Sceaux. Ça a l'air d'être connu

d'intérim : BASIC, à la porte de Saint-Cloud. »

Chez Dassault: « En décembre 1979, j'étais allé au

Chez Thomson-CSF à Bagneux : « Elysées-SOS avait

A la SNECMA: « Alors que je m'adressais au bureau d'embauche de la SNECMA, le chef m'a répondu : « Oui,

En 1979, un dessinateur intérimaire envoyé en mission

abordera les sujets suivants :

1) QUELLE EST LA LEGISLATION QUI S'APPLIQUE AUX INTERIMAI-

EN FIXE.

La semaine prochaine : deuxième partie du dossier intérimaires

Contrairement à ce qu'on dit bien souvent, les intérimaires ne sont pas des travailleurs sur qui on peut faire n'importe quelles pressions sous prétexte qu'ils n'ont pas le même statut que les travailleurs « en fixe ». La législation sociale générale, en principe, s'applique à eux comme aux autres. Il est vrai, par contre, que la plupart des entreprises d'intérim font tout pour ne pas l'appliquer. Mais on peut faire céder les patrons d'intérim là-dessus, et les intérimaires ne sont pas sans moyens, loin de là. Eux aussi peuvent s'organiser et eux aussi peuvent être craints de leurs patrons. Et la suite de notre dossier, qui paraîtra la semaine prochaine,

RES?

2) COMMENT LES INTERIMAIRES FONT VALOIR LEURS DROITS.

3) MYTHES ET REALITES DE LEGISLATIONS CENSEES PROTE-GER L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS

Chez Renault

A Boulogne-Billancourt, le bureau d'embauche est fermé. Mais il y a des agences d'intérim comme SIR ou Management dont tout le monde sait qu'elles envoient du personnel à Renault. Ce sont pratiquement des fournisseurs attitrés de la Régie.

Voici ce qu'en dit un travailleur intérimaire : « Je m'étais inscrit à l'une de ces agence. J'ai été convoqué par télégramme. A l'agence, nous étions quatre, nous avons été conduits en voiture jusqu'à un bureau de Renault où nous avons trouvé une vingtaine d'autres ouvriers, venant d'autres entreprises d'intérim. De là, nous avons été répartis dans différents départements de la Régie. Nous étions tous OS.

J'ai partagé un poste avec un ouvrier qui était là en fixe. J'étais payé environ 2.375 F pour un mois de 30 jours, alors que lui gagnait environ 3.200 F pour exactement le même travail.

Quand je travaillais au « coton », métiers à tisser pour les sièges ou la moquette intérieure des voitures, on ne touchait pas la prime d'insalubrité (poussières).

En juillet, la Régie a arrêté une chaîne sur deux. Comme dans l'atelier où je travaillais, il y a eu assez peu de départs en vacances, on s'est trouvé en surnombre sur la chaîne restante, et tous les intérimaires ont été

En septembre, la direction de la Régie a décidé de baisser sa production, qui est passée de 990 à 820 R4, elle a alors renvoyé beaucoup d'intérimaires, tandis qu'elle augmentait les cadences pour ceux qui restaient. »

Thomson-CSF Levallois

Un intérimaire a été demander de la rallonge. Pour un niveau BTS, il était payé 19 F. Il savait que d'autres étaient payés entre 25 et 28 F de l'heure. Son directeur lui a dit qu'il n'avait pas le droit de s'adresser à la Thomson-CSF pour connaître les tarifs pratiqués. Il lui a accordé quand même une augmentation de 250 F par mois, mais en échange, il lui réduisait ses primes de déplacement, ce qui fait qu'en définitive, il ne touchera que 5 F de plus à la fin du mois.

Quand le gars l'a prévenu qu'il irait voir l'inspection du travail, son patron l'a menacé de le faire rayer de toutes les boîtes d'intérim de la région.

d'Elysées-SOS.

parmi les gars. »



CELLULOSE D'AQUITAINE (St-Gaudens)

NON AUX LICENCIEMENTS

A l'heure où nous écrivons, les travailleurs de la Cellulose d'Aquitaine à Saint-Gaudens, usine qui fabrique de la pâte à papier, sont toujours en grève depuis le 11 janvier contre les 136 licenciements annoncés.

Le vendredi 16 eut lieu une deuxième entrevue avec les nouveaux propriétaires venus spécialement à Saint-Gaudens. Des micros avaient été placés dans la salle de négociations et des hautparleurs branchés dans une grande salle où étaient réunis près de 600 travailleurs. Applaudissements pour chaque mise en boîte des patrons, sifflets contre certaines répliques des P-DG, l'ambiance y était. Pour tous, c'était la première fois qu'on entendait directement les patrons. Après quatre heures, la réembauche de 11 travailleurs a été promise, dont 6 en échange de 6 camarades démissionnaires. Il reste quand même une dizaine de travailleurs à faire réintégrer ainsi que des cadres.

Mais, au fil des jours, on sentait que la CGC et une grosse partie des délégués CFDT commençaient à se retirer discrètement. Le mardi 20, ces deux syndicats proposaient à la CGT, qui s'y est ralliée, un vote à bulletins secrets. Tous les cadres et maîtrise ainsi que des nongrévistes ont voté pour la reprise. Le vote a donné une majorité pour la reprise. Les grévistes qui voulaient continuer ont d'abord été consternés puis ils ont décidé de refuser ce vote.

Le lendemain matin, le piquet de grève n'a pas eu à insister beaucoup pour qu'à nouveau tout le monde se retrouve dehors, content d'avoir donné une nouvelle gifle aux patrons et aux cadres. La plupart de la maîtrise se réfugiait derrière le résultat du vote de la veille pour rentrer. Il n'empêche que l'usine n'a pu tourner sans les travailleurs, toujours devant la porte.

L'après-midi du même jour, une manifestation de toutes les entreprises en difficulté de la région eut lieu à Saint-Gaudens et on a pu entendre: « Les patrons licencient, licencions les patrons... », « La Cellulose aux travailleurs », etc. Jeudi, la grève doit continuer afin d'accueillir l'inspecteur du travail qui n'a pas encore donné son avis sur le nouveau plan de restructuration et sur les licenciements.

CGCT (Massy)

Encore des licenciements déguisés en « démissions » !

Une nouvelle fois, la direction de la CGCT vient d'annoncer son intention de diminuer les effectifs en incitant 700 personnes à démissionner moyennant des primes de départ. La direction n'en est pas à son coup d'essai. Après avoir licencié en 1979 près de 300 travailleurs âgés de plus de 57 ans, elle avait déjà proposé des primes de départ de 30 000 ou 40 000 francs, suivant les régions. Aujourd'hui seul le montant de ces primes change. Elle propose 10 mois de salaire, plus 1/10e de mois par année d'ancienneté pour les usines de Boulogne et Longuenesse, 1/5° de mois par année pour les chantiers et 1/3 de mois pour l'usine de Massy.

La direction explique cette différence de taux par le fait que le personnel de Massy a une ancienneté plus importante.

La direction annonce dès à présent que si 700 personnes (500 dans les usines + 200 sur les chantiers) ne sont pas parties d'ici fin février, elle appliquera le chômage technique proportionnellement au nombre de personnes restant en excédent.

Malgré ce chantage, il n'est pas dit que la direction trouvera 700 travailleurs prêts à s'autolicencier. D'autant plus que l'expérience de ceux qui ont accepté de partir l'an dernier est éloquente. On connaît un certain nombre d'entre eux qui sont encore aujourd'hui sans emploi!

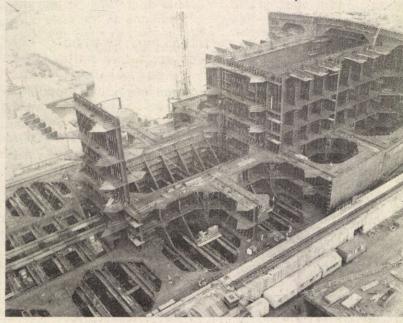
La prime mangée, leurs ressources dépendent du bon vouloir des ASSEDIC qui décident de leur attribuer ou non l'allocation de base du fait qu'ils sont démissionnaires et non licenciés. Par exemple, il a fallu 8 mois de démarche à une travailleuse des chantiers pour obtenir l'allocation des ASSEDIC.

D'autre part, la direction veut profiter de la restructuration pour modifier le contrat de travail des travailleurs des chantiers. Elle veut leur imposer une mobilité absolue, de Lille à Marseille, mais aussi de la Colombie à Singapour, et cela sans avoir à leur demander leur avis — et éventuellement jusqu'à 3 ou 4 fois par an. Correspondant LO

ALSTHOM-ATLANTIQUE

(Saint-Nazaire)

Les échafaudeurs en lutte



(Photo L

Depuis le début du mois de décembre, les échafaudeurs des chantiers à Saint-Nazaire sont en mouvement pour ne plus être la corporation laissée pour compte.

Leurs conditions de travail sont parmi les plus pénibles. Souvent ils doivent jouer les équilibristes sur les raidisseurs, avec des madriers sur le dos. La sécurité est la plupart du temps précaire. Pourtant, c'est du soin qu'ils apportent à leur travail que dépend la sécurité de leurs camarades qui utilisent les échafaudages.

Mais dans leur profession, ils peuvent rester plus de vingt ans à la même qualification. Il existe pourtant, dans d'autres professions, une certaine automaticité qui peut permettre de passer de P1 à P2 en trois ans et de P2 à P3 en dix ans.

Les échafaudeurs réclament dans leur corporation la même automaticité. Ils veulent aussi des douches payées pour tous et une meilleure répartition des primes

Depuis la rentrée de janvier, le mouvement s'est durci. Tous les matins, ils sont entre 120 et 130 (la totalité d'entre eux) à se réunir pour décider de l'action de la journée. Ils ont d'abord décidé de ne faire que ce qui relève strictement de leur profession pas de soudure, pas de mise en place des cathédrales. Et dans le même temps, ils ont débrayé et bloqué les grues et le portique ou bien coupé le courant pour empêcher de souder. La réaction de la direction ne s'est pas fait attendre. S'ils n'effectuent pas les travaux demandés, elle les considère en grève totale.

Les échafaudeurs ont repris la soudure mais de telle façon que cela empêche les grues de manœuvrer. Ils bloquent aussiplusieurs heures par jour les engins de lavage au cours des débrayages qui durent jusqu'à 6 heures par jour.

Lundi 19 janvier, la direction a convoqué le CE où elle a menacé de prendre des sanctions contre les grévistes et éventuellement de lock-outer certains secteurs dans le cas où ils continueraient à perturber la production. Les menaces n'ont nullement refroidi les échafaudeurs pour qui il n'est pas question de revenir en arrière. Au contraire même, la tendance est plutôt à durcir le mouvement.

Correspondant LO

CRÉDIT LYONNAIS

Et tant pis pour l'image de marque de la direction

Au Crédit Lyonnais, au département de la Trésorerie et des Changes du siège, il reste toujours une section (20 personnes) qui continue les débrayages pour 1.000 F de prime, une augmentation de 20 points (150 F) et la révision des coefficients.

Au cours du dernier weekend, le directeur du service a adressé une lettre individuellement à chaque gréviste. Il y disait entre autres: qu' « il serait regrettable que vous acceptiez d'envisager, par la persistance de votre action, de porter atteinte à l'image de marque de notre département auprès des autres secteurs de notre Maison et surtout de notre clientèle ». Les employés lui ont répondu par une lettre ouverte en lui retournant ses arguments à leur façon. Après avoir réaffirmé les revendications, la lettre disait : « Il est regrettable que vous persistiez dans votre refus de satisfaire nos revendications salariales. C'est votre attitude qui nuit à «l'image de marque » du dépar-

temen

Vous admettez le surcroît de travail et le manque de personnel mais vous refusez nos revendications qui en découlent.

A notre tour de faire appel à votre sens des responsabilités. Veuillez agréer, Monsieur,

nos salutations distinguées. Vous voulez que nous travaillons avec le sourire : sachez l'entretenir ».

Bref, les employés du DTC ne se sont pas laissé impressionner et tant pis si « l'image de marque du département » en a pris un sale coup.

Au cours d'une entrevue à son bureau, le sous-directeur nous a répété que la direction du Crédit Lyonnais ne cèderait pas. D'après lui, ce n'est pas à 20 personnes que l'on peut donner satisfaction car, qui dit céder à 20 personnes, dit 45 000 qui demanderaient la même chose. Or le Crédit n'aurait pas les reins assez solides pour accorder 1.000 F et 20 points à 45 000 employés!

Suite à cette entrevue, les

employés ont pourtant décidé de continuer les débrayages. Ils ont fait une assemblée où ont été posés les problèmes : gagner ne sera pas facile, tous en sont conscients, mais la direction peut à un moment estimer qu'elle a intérêt à céder. En effet, dans ce mouvement qui gêne les transactions avec les banques étrangères depuis 15 jours, ce sont des millions de francs que le Crédit Lyonnais est en train de perdre.

En attendant, le moral est bon.

Nouvements aux Chantiers Navals de La Ciotat

Des mouvements se sucèdent aux Chantiers Navals e La Ciotat depuis un mois nviron: débrayages d'une eure, refus de faire des uarts, refus d'effectuer cerains travaux, dépôts de ahiers de revendications.

Deux corporations d'une entaine d'ouvriers chacune e sont mises en grève: la entilation le 8 janvier, Entretien le 12.

Les ouvriers de la entilation Ferrage se sont is en grève pour revendiuer, entre autres :

- une prime de technicité e 2,98 F de l'heure.

— Un treizième mois, à la lace de la prime de gratifiation qu'ils perçoivent ctuellement en fin d'année t qui a été particulièrement asse cette année.

 L'embauche définitive es ouvriers licenciés en 978, actuellement embauhés sous contrat.

La direction se livre à un hantage à l'emploi: « Il nanque un million d'heures e travail pour l'année 1981. i le climat social est mauais, nous n'aurons pas de ommandes. C'est irresponable de revendiquer quand a situation est mauvaise ».

Pourtant, d'après les

syndicats, il a été distribué aux actionnaires 400 millions de dividendes en 1980; les profits pour 1979 ont été de 125 millions de francs; l'Etat doit verser aux CNC une subvention de 80.000 francs par salarié en 1981.

La direction a purement et simplement refusé toute discussion. Aux nombreuses corporations qui sont venues poser leurs revendications, toutes assez semblables d'ailleurs, la direction a opposé une fin de non-recevoir.

La maîtrise et une partie des cadres, ayant touché cette année une gratification inférieure de plusieurs milliers de francs à ce qu'ils percevaient chaque année, ont décidé jeudi 15 de faire grève avec un bel ensemble, pour exiger une gratification plus conséquente et l'embauche des chefs sous contrat. Ils étaient d'autant plus résolus que le directeur de la production avait renvoyé leur délégation en traitant les chefs d' « incapables ».

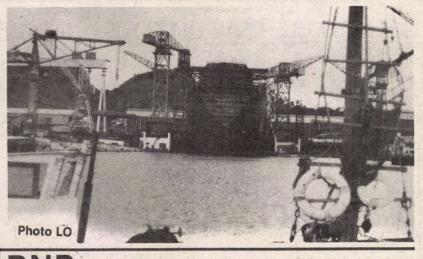
A l'heure où nous écrivons, l'ensemble des ouvriers est au travail, sauf ceux de l'Entretien, toujours en grève; mais ce travail est assez formel puisque les chefs, quant à eux, sont en grève et ne distribuent donc pas le travail.

La CGT préconise des grèves perlées ou des grèves de la production. A l'occasion de la remise des cartes, le 15 janvier, le secrétaire de la CGT s'est félicité d'avoir « mis fin au mythe de la grève tous ensemble ». Alors que 14 corporations sont en mouvement aux CNC, la CGT s'est efforcée d'éviter des relations entre des travailleurs qui présentent en fait des revendications similaires à une direction qui leur oppose un même refus défi-

Dans un tract du 14 janvier, la CGT décrit ainsi le mouvement : « Un mouvement enraciné à la base, défini et décidé par les travailleurs de chacune (des corporations), avec leur propre cahier de revendications, leurs actions spécifiques, sans regarder ce qui se fait ou ce qui ne se fait pas à côté, chacune des corporations voulant régler au mieux son problème ».

Sa volonté explicite est que chaque corporation agisse de façon isolée. Proclamera-t-elle bientôt l'efficacité des mouvements établi par établi?

Correspondant LO



BNP Barbès et Bergère (Paris)

Les dirigeants syndicaux veulent des délégués aux ordres

A la BNP, les élections de délégués du personnel ont eu lieu pour la première fois par centre. Ce nouveau mode d'élection a l'avantage d'augmenter le nombre d'élus. puisqu'il y a plusieurs centres dans chaque immeuble, alors qu'avant il n'y avait qu'une élection pour l'ensemble des immeubles parisiens.

Mais, comme par le passé, les syndicats entendaient défendre leur monopole pour la présentation des listes de candidats. Cette année, une fois les listes établies, les syndicats CGT, CFDT et FO ont annoncé leur intention de porter plainte contre la présence de listes du Syndicat Démocratique des Banques (ce SDB est un syndicat créé il y a trois ans par des militants exclus de la CFDT, et la direction avait accepté les listes de candidats qu'il présentait).

Ainsi les syndicats CGT, CFDT et FO s'en remettent à un juge plutôt qu'au vote des employés pour décider qui doit ou ne doit pas être délégué! Mais le comble, c'est que ces grands syndicats ont voulu embarquer de force tous les candidats de leurs listes dans ce mauvais procès: « Ou vous êtes d'accord pour vous associer nommément à la plainte contre le SDB, ou bien vous êtes retirés des listes ».

Dans plusieurs centres, des candidats sur les listes CGT n'ont pas accepté ce chantage. La direction de la CGT a alors, de son propre chef, éliminé une dizaine de personnes dont la candidature avait pourtant été approuvée par des réunions de syndiqués.

Mais ce mauvais coup n'est pas resté sans réaction du personnel, certains de ces candidats étant déjà délégués du personnel et appréciés pour leur activité. Ainsi dans un centre de Barbès, le CCVP, qui compte environ 800 salariés, tes remous causés par l'élimination de six candidats ont été tels que les dirigeants syndicaux ont été contraints de faire machine

arrière. Lors d'une réunion syndicale, à laquelle étaient venues tout exprès environ cinquante personnes, les responsables CGT ont annoncé que les candidats évincés étaient-réintégrés sur les listes. Cette reculade tardive n'a pas empêché les employés venus de dire leur façon de penser.

Par contre à la BNP Bergère, la direction de la CGT a

maintenu sa décision de rayer de la liste CCDG (un centre comptant environ 200 employés) toutes les candidates qui refusaient de porter plainte, si bien qu'il ne restait plus personne sur la liste CGT du 1er collège, et un seul nom sur celle du 2° collège. Dans ce centre, les candidats « limogés » ont appelé à l'abstention; et le personnel les a suivis, puisqu'il y a eu 70 % d'abstentions et de votes blancs ou nuls au premier collège, 53 % au deuxième.

La protestation du personnel a même atteint la CFDT, solidaire de la CGT et de FO dans ce procès, puisque dans un autre centre de 200 personnes, à Bergère, où il n'y avait qu'une liste CFDT, il y eu aussi une majorité d'abstentions.

Au su des résultats, dans les bureaux, on s'est réjoui des têtes affligées des dirigeants syndicaux ainsi que des commentaires crispés des représentants de la direction. Le SDB, lui, a eu plusieurs élus sur l'ensemble des centres, et dans plusieurs centres il devance la CFDT et FO.

Dans le centre de Barbès où les candidats avaient été remis sur la liste CGT, celleci a recueilli 64 % des voix, chiffre largement supérieur au score de la CGT dans l'immeuble Barbès. Les employés, avant de déposer leur bulletin dans l'urne, s'assuraient que les candidats que l'on avait voulu évincer étaient bel et bien là, et le vote s'est passé dans la bonne humeur, le personnel ayant le sentiment d'avoir remporté une petite victoire.

Correspondant LO

_EROY-SOMER (Angoulême)

Quand le P-DG prêche a bonne parole

Chavanes, le P-DG des Moteurs Leroy-Somer, avait crit fin décembre à chaque ravailleur. En guise de vœux annonçait que, pour cause le crise, il ne pourrait peut-tre pas verser la prime de acances et que les salaires le suivraient plus la hausse NSEE) du coût de la vie.

Afin de mieux faire comprendre la situation aux traailleurs, Chavanes décidait peu après de faire une tournée des différentes usines l'Angoulême, réunissant sur e temps de travail, dans les antines, travailleurs et thefs pour leur prêcher la ponne parole... patronale.

Une tournée des popotes pour expliquer que « les patrons se battent comme les chiffonniers pour gagner e moindre marché », « qu'il aut que nous soyons en rance les Japonais de l'Europe » et que, pour sauver l'emploi, les travailleurs devraient accepter une paisse de leur pouvoir d'achat.

Les prestations du P-DG, nalgré une petite claque de chefs aux ordres, ont été



accueillies froidement par les travailleurs.

A la Fonderie, un département de Leroy-Somer, le one man show a même tourné au bide. Le discours de Chavanes s'est terminé dans un silence de glace. Par contre, quand un camarade s'est levé aussitôt après pour dénoncer devant tout le

monde cette politique du « travailler plus et gagner moins », et pour appeler les travailleurs à ne pas se laisser faire, c'est lui qui a été chaleureusement applaudi.

Un avertissement à Chavanes!

Correspondant LO

Les grèves à la SNCF

La grève des agents de conduite et des agents de train des 18 et 19 janvier a été moyennement suivie au niveau national. Le trafic a tout de même été perturbé pendant ces deux jours, en particulier sur certains réseaux comme le Sud-Ouest.

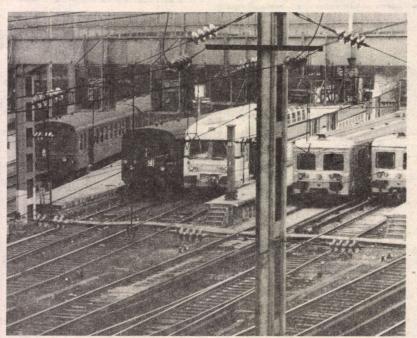
Si les trois fédérations les plus importantes parmi les roulants — CGT, CFDT, FGAAC — étaient présentes pour appeler à cette grève, ce fut en tenant à marquer démonstrativement leur mésentente : le préavis de la CGT couvrait la période du 18 au 20, celui de la FGAAC allait du 19 au 24, et celui de la CFDT allait jusqu'au 25...

La principale revendication avancée était l'abrogation de la conduite à agent seul. Depuis maintenant un an, cette mesure est en application sur le réseau Sud-Est.

Le 14 janvier 1980, les roulants avaient fait six jours de grève pour s'y opposer, sans succès. Et le 19 janvier de cette année, la SNCF a décidé de l'étendre sur les lignes à voie unique sur tous les réseaux, et sur les faibles parcours. Une mesure qui signifie, entre autres, l'envoi en atelier de nombreux aides-conducteurs.

C'est la FGAAC, syndicat catégoriel parmi les agents de conduite, qui a surtout poussé au mouvement. Ce syndicat se distingue d'habitude par une collaboration ouverte avec la direction. Il signe les accords salariaux avec la SNCF. Il a même signé il y a un an l'application de la conduite à agent seul! Alors, pourquoi ce revirement? L'explication réside dans la proximité des élections professionnelles. Le 12 février prochain, l'ensemble des cheminots vont en effet être appelés à élire les délégués. Et cela prend d'autant plus d'importance pour les organisations syndicales que ces élections n'ont lieu que tous les trois ans à la SNCF. La FGAAC se découvre une apparence de « combativité » en pareille période. La chose n'est pas nouvelle: il y a trois ans, en octobre 1977, elle avait appelé seule à une grève sur tout le réseau... avant de rempocher son mot d'ordre au dernier moment.

Si la généralisation de la conduite à agent seul touche près de 30.000 roulants, il y a aussi 250.000 cheminots qui sont tous concernés par la politique de compression d'effectifs, qui touche tout le monde à la SNCF. Mais, la FGAAC ayant d'emblée posé le problème sous une forme corporatiste, les autres syndicats lui ont emboîté le pas. La CGT a



réussi à prendre une longueur d'avance... en déposant son préavis en premier. Quant à la CFDT, sous prétexte de « démocratie locale », elle n'a donné aucune directive précise, après avoir déposé le préavis de grève pour la période la plus large.

Malgré tout, le mouvement de protestation s'est encore une fois affirmé. Les cheminots ont rappelé leur mécontentement. Mais, pour obtenir satisfaction, il faudra une lutte d'une autre envergure.

Correspondant LO

• Les pressions de la SNCF

Cette grève a vu une innovation côté direction : un peu partout dans le pays, la SNCF a entrepris un travail d' « explication » et d' « information ». Le thème de sa prose : les agents de conduite n'ont pas à se mettre en grève ; ils sont les mieux lotis parmi les cheminots, leurs salaires, leurs conditions de travail s'améliorent; et enfin, la grève ne fait que gêner le bon fonctionnnement du service public.

Dans certains endroits, il s'agissait d'une affiche, ou d'une note d'établissement, comme au Service des trains de Paris-Austerlitz. Ailleurs, comme à Saint-Pierre-des-Corps, chaque conducteur trouvait un tract de la direction dans son casier. A Vierzon, on a même eu droit à des lettres timbrées envoyées à domicile!

Partout, semble-t-il, la SNCF a transmis la consigne de faire pression contre les grévistes.

Au dépôt de Paris Sud-Ouest

CGT et CFDT nous appelaient de dimanche 6 h à mardi 6 h; la FGAAC de lundi 0 h à mercredi 6 h, sous la forme de 24 heures reconductibles.

Côté direction, le chef du dépôt a fait enlever toutes les affiches appelant à la grève dans la salle des mécaniciens. Il convoquait également la maîtrise à une réunion des chefs de traction samedi, pour leur demander d'être présents pendant la grève et de répondre aux « mensonges » des grévistes.

Nous étions 50 % en grève dimanche, et 63 % lundi. Mais tout le monde sentait bien les limites de ce mouvement sans réelles perspectives. « Encore une fois, on va refaire une 48 heures », voilà ce qu'on entendait à l'assemblée générale qui a réuni une soixantaine d'entre nous.

Cela dit, on est plutôt contents que la grève ait été assez bien suivie au dépôt.

Correspondant LO

SNECMA (Gennevilliers) Deux accidents graves

Le 12 janvier, un couvreur est passé à travers le toit d'un atelier et s'est fracturé une vertèbre et un poignet. Le travailleur accidenté, employé par une entreprise extérieure chargée des travaux de réhabilitation de l'usine, ne bénéficiait d'aucune mesure de protection en cas de chute. Or ce jour-là, il neigeait, et le toit de fibrociment, rendu glissant, était particulièrement dangereux.

La direction de Gennevilliers s'est empressée de décliner toute responsabilité, et s'est contentée de demander à la direction générale, qui avait loué les services de l'entrepfise extérieure, d'exiger de la part de cette entreprise de faire appliquer les consignes de sécurité.

Quatre jours plus tard, le 16, en équipe de nuit, c'est un forgeron qui s'est fait prendre la main sous un pilon. Il a quatre doigts écrasés dont trois entièrement. C'est en jetant de la soiure à la main que notre camarade a eu la main happée par le pilon.

Après cet accident où la maî-

trise s'est contentée d'expliquer que c'était de la faute à « pas de chance », la direction a subitement découvert qu'on pouvait envisager de mécaniser une partie de l'opération de forgeage et notamment la projection de la sciure. Il faut dire que le pilon sur lequel s'est produit l'accident date de... 1924. Mais il faut qu'un travailleur y laisse l'us age de sa main pour que nos patrons s'en aperçoivent.

Correspondant LO

CHR (Rennes)

Hôpital-Sud : tout jeune et déjà bien malade

Vojlà trois mois que l'hôpital-Sud est ouvert. La direction l'appelle « le fleuron du CHR ».

Fleuron, il ne l'est que de l'extérieur. Le monte-charge très perfectionné qui devait éviter toutes les courses dans l'hôpital n'a jamais fonctionné. Une gaine d'évacuation qui devait permettre d'éliminer les ordures et le linge sale sans manipulation

fait elle aussi des siennes : les manutentionnaires sont obligés de faire passer ces immondices par les ascenseurs en principe réservés aux malades !

Et ce n'est pas tout, les jours de grosses pluies, l'eau pénètre dans certaines chambres et il a déjà fallu faire appel aux pompiers pour éliminer l'eau qui s'était accumulée dans les fosses des ascenseurs. Enfin, pour ajouter du piment à la sauce, les égouts ont débordé dans les cuisines. Des débordements identiques ont d'ailleurs permis en Rééducation fonctionnelle, de se rendre compte que les entreprises avaient oublié de relier des tuyaux d'évacuation aux égouts.

Correspondant LO

Nouveaux licenciements dans l'industrie électronique COGECO (Joué-lès-Tours)

Plus de 600 travailleurs menacés

Le lundi 12 janvier, on a appris que la direction de la Radiotechnique Compelec avait l'intention de fermer à la fin de l'année l'unité de Joué-lès-Tours, la Cogeco, dans le cadre d'une restructuration qui prévoit 1.474 suppressions de postes à l'échelle de toute la RTC. D'après la direction, ces mesures seraient rendues obligatoires du fait des difficultés rencontrées par la RTC sur le marché des composants électroniques. C'est une chanson qu'on connaît bien, puisque les patrons nous avalent déjà imposé des mesures de chômage partiel et même des charrettes de licenciements au nom des impératifs de production. Il fallait, nous disait-on alors, accepter de faire quelques sacrifices pour sauver l'essentiel, face à la concurrence du Sud-Est asiatique. On voit aujourd'hui où nous a conduits cette politique.

Pendant des années, la RTC et le trust Philips qui la contrôle ont fait des profits considérables. Aujourd'hui que la crise est là, ils n'hésitent pas à jeter des centaines de travailleurs à la

Lors des assemblées téunies le lendemain à l'appel des syndicats, on a discuté-ferme : « Philips, ce n'est tout de même pas un petit patron qui aurait le couteau sur la gorge » ; « Avec Voyer (constructions métalliques) qui licencie plus de 500 gars de son côté, pas la peine d'espérer se recaser ailleurs... » Oui, mais comment réagir ?

Sur les quelque 300 présents au débrayage, une minorité proposait de faire grève le jour de la réunion du Comité central d'entreprise à Suresnes. Les plus en colère parlaient de « foutre la merde», pour au moins leur faire peur et leur faire payer leur sale coup. Mais finalement, une majorité se dégageait pour entamer d'abord des démarches auprès des autorités locales, mairie de Joué, préfecture...

Mais, d'ici que les mesures deviennent effectives, l'absence de solution de rechange risque bien de faire monter la colère.

Correspondant LO

Sélection-

Samedi 24 janvier 20 h 35. A2. Maigret et le pendu de Saint-Pholien, avec Jean Richard dans le rôle du commissaire Maigret. 21 h 55.FR3. Woody Allen, le célèbre acteur et metteur en

scène new-yorkais s'entre-

tient avec André Delvaux.



Dimanche 25 janvier 17 h 20.FR3. Théâtre de toujours, un drame historique de Shakespeare: Richard II. Ce roi faible, ce roi poète fut détrôné par un grand seigneur Bolingbroke. Dans ce drame politique et personnel Shakespeare évoque un épisode de la guerre des Deux Roses. (Pièce en anglais sous-titrée.)

20 h 30. FR3. Une histoire de la médecine. Série de huit émissions de Jean-Paul Aron et Marc Ferro. Cette histoire commence par une évocation des grandes épidémies du passé qui anéantissaient des populations entières et des épidémies actuelles, produits de la guerre et de la misère. 22 h 35. FR3. Cinéma de minuit: La charge fantastique. Film de Raoul Walsh. Un classique du western.

Lundi 26 janvier 20 h 30. TF1. Docteur Folamour, de Stanley Kubrick. Film de politique-fiction: un bombardier nucléaire américain se dirige vers la Russie et plus rien ne peut l'arrêter. Ce film plein d'humour ést « une comédie cauchemardesque » selon l'auteur. Suivra un débat certainement moins explosif: Le terrorisme nucléaire est-il possible? On voudrait nous faire peur avec les « artisans de la bombe » alors que les professionnels sont à la tête des grandes puissances.

20 h 35. A2. Cartes sur table. Marie-France Garaud et Michel Crépeau, répondront aux questions de J.P. Elkabbach et Alain Duhamel: pour ceux qui ne trouvent pas facilement le sommeil.

Mardi 27 janvier 20 h. A2. Une heure avec Valéry Giscard d'Estaing:

Valéry Giscard d'Estaing: seuls les mauvais esprits pourraient penser qu'il s'agit d'une première heure de la campagne électorale, puisqu'il n'est pas encore officiellement candidat.

20 h 55. A2. Les Dossiers de l'écran F comme Fairbanks avec Patrick Dewaere. Le film traite du problème du chômage. Ce sera aussi le sujet du débat « le chômage des jeunes, la recherche du premier emploi». La majorité sera représentée par Jean-Pierre Fourcade, et l'opposition par le socialiste ex-ministre gaulliste Jacques Delors: espérons que la véritable opposition viendra des quatre jeunes chômeurs invités

Jeudi 30 janvier 20 h 35. A2. Le Grand échiquier avec Tino Rossi. Petit papa Noël a maintenant 76

Vendredi 30 janvier 20 h 30. TF1. Au théâtre ce soir: La claque pièce d'André Roussin. Du théâtre de boulevard, assez drôle et ne portant pas à une réflexion excessive.

23 h 10. A2. Un grand amour de Beethoven. Film présenté en hommage à Abel Gance. La vie du grand compositeur est fortement romancée, mais il y a le talent d'Abel Gance, celui de l'acteur Harry Baur et surtout la musique de Beethoven.

Dossiers de l'écran

La réinsertion des détenus

En introduction au débat des Dossiers de l'écran, sur la réinsertion des détenus, c'est le film Deux hommes dans la ville, interprété par Alain Delon et Jean Gabin, qui nous fut présenté.

Un ex-détenu, aidé par un éducateur de prison, tente de retrouver une vie normale. Mais l'acharnement d'un policier, les persécutions dont il est victime, en font finalement un meurtrier, condamné à mort. Les dernières minutes du film sont la reconstitution de la mise à mort par la guillotine. Et ces images, où l'on voit les représentants de la loi ôter la vie à un homme, sont insoutenables.

Deux hommes dans la ville n'a pas plu au responsable du syndicat des commissaires de police, qui a joué les outragés. Il s'est indigné de la « caricature de la police et des policiers » à laquelle se serait livré le film. Des policiers cherchant noise à d'ex-détenus? Cela n'existe pas dans la réalité, a protesté ce commissaire, qui voulait présenter la vision idyllique de braves policiers, accablés de travail dans leur lutte contre des délinquants violents, dont la moitié sont des récidivistes, a-t-il souligné, comme pour faire remarquer que les anciens détenus n'en voulaient pas, eux, de cette réinsertion dont on parle.

Malheureusement pour lui, se trouvaient sur le plateau d'ex-détenus et Denis Manuel, comédien et visiteur des prisons, dont les témoignages montraient la réalité sous un autre jour. Les quatre anciens prisonniers ont raconté les problèmes qu'ils ont rencontrés au sortir de la prison pour ne serait-ce que trouver à se loger. Ou aller avec « un ticket de métro et 50 F » en poche, a dit un des invités? Où, sinon dans les quelques foyers qui les accueillent. Pour le reste, ils



Photo LO

sont livrés à eux-mêmes, sans aide extérieure, sinon celle d'amis que la chance leur a fait découvrir... en prison, et parfois ailleurs.

La société, en tout cas, ne leur est d'aucun secours. Bien au contraire, puisque l'interdiction de séjour, que tous ont dénoncée, les isole et réduit encore leurs possibilités. Quant à retrouver un emploi, avec un casier judiciaire, ce n'est pas simple. Il faut dire que l'exemple vient d'en haut : l'Etat lui-même ne donne pas de travail à qui n'a pas un casier judiciaire vierge. Alors, la réinsertion des détenus, parlons-en!

Des téléspectateurs ont cherché à savoir ce que concrètement l'Etat faisait en matière de formation professionnelle dans les prisons. Un directeur de maison d'arrêt a tenté de vanter les

efforts entrepris. Mais il fut tout de même obligé de reconnaître que souvent la formation n'avait pas cours dans les prisons. Un ex-détenu a cité un chiffre qui à lui seul valait bien des discours: en 1978, faute de moyens, sur 30.000 détenus, seuls 500 suivaient une formation professionnelle.

Cette réinsertion n'existe pas et l'Etat se moque totalement de la vie qu'auront les dizaines de milliers d'ex-prisonniers. C'est ce qu'a dit avec violence l'un des invités, ancien détenu de 25 ans. « On fabrique un révolté. (...) La France, c'est toujours le Moyen Age. Il y a toujours la guillotine, le Quartier de Haute Sécurité ». Seules des personnes bénévoles se préoccupent des hommes envoyés purger des peines de plusieurs années. Denis Manuel, pour montrer le désespoir de ces hommes, a montré la lettre d'un détenu qui s'est suicidé à 26 ans pour ne pas voir sa vie gâchée et détruite, lui qui avait encore 16 ans de prison à faire.

Au terme de ce débat qui valait surtout grâce aux témoignages des anciens prisonniers qui s'en étaient sortis, la réinsertion apparaissait pour ce qu'elle était : un mot vide de sens. Mais est-ce étonnant ? Tout l'édifice mis en place est destiné à faire payer des hommes. La société se venge et quand on se venge on ne cherche pas à aider.

Guy FICHET



11

111

IV

V

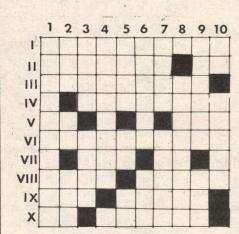
VI

VII

VIII

IXILS

Mots croisés



HORIZONTALEMENT. — I. De la démesure. II. Construisit cérébralement. A l'intérieur. III. De gauche à droite on le met à l'endroit. IV. Chevalier à la descente rapide. V. Dans le vent. Certains l'aiment chaud. VI. Mots de benêts. VII. Refus. Arabe. VIII. Possessif. Prénom rétro. IX. Pronom. Se remplit quand les assiettes sont vides. X. Dépit. La première est souvent pour la galerie.

VERTICALEMENT. — 1. A des facultés de développement. 2. Rousse en Corse. Nickel. Elle passe de Chine en URSS. 3. Il est parfois dur à relever. Leurs bonnets sont difficiles à porter. 4. Elle use. 5. Pronom. Ville d'Allemagne (phonétiquement). Moitié d'Irlande. 6. Un bout de chemin. Prière. 7. Soutien de bas en haut. Gouverner. 8. Donner goût. 9. Talent. Mesure. 10. Préposition. Les amants de Margot y faisaient un tour.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
			A							
E	L	A	B	0	R	A	200	E	1	
R	E	N	R	U	0	Ť	E	R		
M		T	A	5	T	E	V	1	N	
1	N		5		T		E	T	E	
N	1	A	1	S	E	R	1	E	S	
A		N	0	N		E	L		L	1000
T	1	E	N		A	G	L	A	E	No.

Solution du problème précédent



« Une robe noire pour un tueur »

Florence Nat (Annie Girardot) est une avocate farouche adversaire de la peine de mort. Et lorsqu'un de ses clients, presque sous le couperet de la guillotine, parvient à s'évader et que, blessé, il se réfugie chez elle, elle lui donne asile.

La convalescence se déroulera dans la ferme d'un de ses amis, ex-chirurgien, qui accueille des drogués.

On apprend alors que l'évadé, Simon Risler (Claude Brasseur), est une victime. S'il a bien tué un policier, c'est pour se défendre, parce que ce dernier trempait avec lui dans une «affaire» et qu'il avait voulu se débarrasser de lui.

Simon, en cavale, cherche alors à faire éclater la vérité et... à sauver sa tête. Mais la vérité éclabousserait de trop gros bonnets de l'industrie. Et le parapluie s'ouvre : la police des polices couvre, la justice — via le Conseil de l'Ordre — fait pression sur l'avocate qui tente de faire rouvrir le dossier, et tout est fait pour faire taire ceux qui savent quelque chose.

Si José Giovanni, le réalisateur de Deux hommes dans la ville, a voulu montrer que certains gros industriels faisaient des affaires tout à fait illicites et que, pour les couvrir, certains membres de la police et de la justice étaient capables de tout mettre en œuvre, on est convaincu. La scène finale - l'assaut d'une maison de garde-barrière dans laquelle s'est réfugié Simon, avec des otages, avec déploiement de CRS, tireur d'élite, etc - est saisissante. Mais la démonstration s'arrête là. Le film ne révolte pas. Il écœure, tout au plus, devant certains tripatouillages et autres malversations.

Quant aux nombreux



sujets secondaires qui se greffent sur l'histoire policière (la plaidoirie contre la peine de mort, la rééducation des jeunes drogués) on s'y intéresse, mais on perd vite le fil.

Un film donc parfois prenant, jamais ennuyeux, mais qui n'aborde en fait pas grand-chose, malgré les thèmes choisis.

Annick MORIZET

• « Harlequin »

Harlequin fut primé au festival international du film fantastique d'Avoriaz en 1980. Le héros du film est une sorte de Raspoutine moderne, mais qui serait plutôt sympathique, doué de pouvoirs importants: il est entre autres guérisseur, passe à travers les murs, avance ou recule dans le temps, et il en a encore de meilleures...

Mais n'allez pas croire qu'on en reste là. Tout le côté étrange du film n'est au fond qu'un prétexte à montrer que le monde de ceux qui nous dirigent est encore plus étrange, que c'est un monde violent. Car le Raspoutine, sauce 1980, évolue chez un politicien en passe de devenir gouverneur d'un Etat, dans un grand pays comme les USA. Ce qui donne une description du milieu politique qui n'est peutêtre pas si éloignée de la réalité.

Samuel LATAN

• « Mélodies meurtrières »

Un professeur de mandoline (Marcello Mastroianni) se retrouve un beau jour à l'aube, sous les fenêtres d'un inconnu, pour jouer une sérénade sur la demande d'un ami. L'inconnu tombe du 5° étage... Et le suspense commence. D'autres corps suivront la même trajectoire tout au long de cette intrigue embrouillée. Que vient faire le célèbre Maestro Navarro (Michel Piccoli) dans cette histoire? Quel est le jeu de la belle infirmière Lucia ou de la sœur Angela? On le découvre à la fin de cette histoire pleine de rebondissements au cours de laquelle le professeur de mandoline en aura vu de toutes les couleurs.

Bref, un film policier amusant, bien joué et pas désagréable.

Pierre CHAMBEY

« Clara et les chics types »



Contrairement à certains films que Dassault a financés, celui-ci a déjà le mérite de n'avoir hérité que de ses millions, et pas de son scénario. On échappe donc aux clichés puérils et conformis-

Une bande de jeunes (qui frisent quand même la trentaine) ont monté un orchestre amateur de rock et doivent se produire pour le week-end dans un lycée de Paris. Ils viennent de province.

Ils ont tous en commun l'envie de fuir travail, famille et train-train quotidien, pour se retrouver entre copains et vivre ensemble leurs deux jours de liberté. Mais Bertrand, le chanteur du groupe,

tombe bruquement amou reux d'une fille qui vient juste de planter là son futur époux en pleine cérémonie l'église. Pour lui, c'est le grand amour. Mais Clara elle, veut être libre et aime qui elle veut, quand elle veut... Quant à Louise, une autre fille du groupe, elle aussi fuit la vie de couple celle de ses parents, qu s'affrontent perpétuellemen en la prenant à témoin, e celle des autres. Aucun des sept du groupe ne se ressem ble, mais ils ont tous envie de vivre un peu et ont réussi a établir entre eux des rapports chaleureux, ce qui rend le film finalement assez opti miste et souvent très drôle.

Odette DYLAN

Chansons

Imago

Ils sont six sur scène et dans leurs chansons alternent la nostalgie, l'humour et la critique de cette société din-

Ils racontent Vilgo : c'est Villejuif, la banlieue de leur enfance. Ils nous invitent au voyage ou nous font rire avec Jimmy, le roi des claquettes.

Chansons tendres, parfois douces-amères, ou chansons gaies, leurs paroles sont servies par des mélodies agréables et un excellent rythme.

Allez voir Imago, c'est corrosif et sympathique.

A la Gaîté Montparnasse, 26, rue de la Gaîté. Tous les soirs, sauf dimanche, à 20 h 15. Environ 40 F.

Sélection dans les salles parisiennes-

Films récents...

THE BLUES BROTHER. de J. Landis.

Une comédie loufoque, pleine de gags tournant en dérision les flics et le racisme sur des musiques de jazz, avec la participation de Ray Charles, John Lee Hooker, James Brown, et de bien d'autres.

Odéon 6e (vo). Biarritz 8e (vo). Caméo 9°. Maxeville 9°. Montparnos 14°.

BRUBAKER.

de Stuart Rosenberg.

Le directeur d'un pénitencier est révoqué après avoir vainement tenté d'humaniser son fonctionnement. Une description saisissante de l'univers carcéral.

Rex 2°. UGC Opéra 3°. Odéon 6° (vo). Ermitage 8°

(vo). Normandie 8e (vo). UGC Gobelins 13°. Miramar 14°. Mistral 14°. 14 Juillet 15° (vo). Magic 15°. Murat 16°.

LES FOURBERIES DE SCA-

de Roger Coggio.

La pièce de Molière, transposée au cinéma : l'action s'y déroule dans le Naples du XVIIe siècle et le metteur en scène cherche à recréer les réalités sociales de l'époque. Une interprétation peut-être un peu éloignée des intentions de Molière, mais excel-

Gaumont-les-Halles 1er. Gaumont Richelieu 2º. Quartier Latin 5e. Georges V 6e. Marignan 8e. Gaumont Sud 14°. Montparnasse Pathé 14°. Clichy Pathé 18°. Gambetta

GLORIA.

de John Cassavetes.

L'amitié tumultueuse entre une ancienne call-girl et un gamin porto-ricain recherché par la mafia new-yorkaise.

Gaumont-les-Halles 1er (vo). Impérial 2°. Saint-Germain Huchette 5° (vo). Gaumont Champs-Elysées 8° (vo). Montparnasse Pathé 14°. PLM Saint-Jacques 14e (vo). Sept Parnassiens 14º (vo). Victor Hugo 16° (vo). Clichy Pathé 18° (vo).

HAZAL. de A. Ozgenturk.

Une dénonciation cinglante des mœurs féodales encore en vigueur dans certaines régions de la Turquie contemporaine.

Studio de la Harpe-Huchette 5° (vo).

L'OR DANS LA MONTA-

d'Ermanno Olmi.

Pour survivre, Giani récupère pour les revendre : fusils rouillés, obus, bombes. Un témoignage poignant sur les conditions de vie de certains paysans italiens au sortir de la guerre.

14 Juillet 6e (vo). Racine 6e (vo). Marbeuf 8° (vo). 14 Juillet 11° (vo). Bienvenue 15° (vo). 14 Juillet 15e (vo).

LE TROUPEAU. de Z. Okten.

A travers l'histoire d'une famille de bergers nomades chassée de ses terres par le modernisme, un témoignage impitoyable sur la Turquie d'aujourd'hui.

14 Juillet 6e (vo).

... et moins récents AMERICA, AMERICA.

d'E. Kazan.

Un jeune Grec et un jeune Arménien animés de la volonté farouche de gagner les Etats-Unis pour fuir les persécutions qui frappent leurs communautés en Turquie à la fin du siècle dernier...

Olympic Saint-Germain 6º (vo).

LA BATAILLE D'ALGER. de G. Pontecorvo.

La lutte de la population algérienne à Alger contre l'occupation française en

Saint-Séverin 6°. Olympic 14e (vo).

PAIN ET CHOCOLAT. de F. Brusati.

Un émigré italien en Suisse. Du rire à l'émotion. Champo 5° (vo).



Romans

Réédition

« Berlin Alexanderplatz, »

d'Alfred Döblin

La collection Folio vient de rééditer le livre d'Alfred Döblin, Berlin Alexander-

Né en 1878, Alfred Döblin, d'origine modèste, a fait des études de médecine et a pratiqué dans les quartiers populaires de Berlin. Politiquement, il a oscillé entre la Social-Démocratie Allemande et les conceptions ultra-gauchistes de Karl Korsch, mais sans jamais adhérer à un parti et en refusant la notion marxiste de classe. A l'arrivée au pouvoir des nazis, il s'est exilé aux Etats-Unis et n'est revenu en Allemagne qu'à la fin de la guerre. Il y est mort en 1957.

Ce livre a été publié en 1929. Dans la préface, Pierre Mac Orlan compare la place Alexandre de Berlin à la place de Clichy à Paris. Cette place, dans les années 1920-1930, était l'un des districts de Berlin où le Parti Communiste Allemand était très fort. Mais si Döblin a voulu décrire la vie d'un quartier populaire de Berlin, mélangeant roman, descriptions et réflexions de l'auteur, le Berlin qu'il nous montre n'est pas moins celui du prolétariat allemand que celui des bas-fonds, des prostituées, des truands, des débrouillards de toutes sortes, parmi lesquels le héros de l'histoire, Franz Biberkopf, essaye de survivre.

Composé comme une fable, Berlin Alexanderplatz décrit minutieusement, et sur un ton ironique, l'itinéraire de Franz Biberkopf, ex-ouvrier qui, sorti de la prison où il a été enfermé pour meurtre, tente de rester honnête, mais n'y parvient pas et devient tour à tour casseur et souteneur. Au terme de son périple, il trouvera un peu de tranquillité comme gardien d'usine.

Lors de ses pérégrina-

tions, il passe un moment dans les rangs des nationaux-socialistes, sans bien comprendre pourquoi il se fait insulter quand il porte le brassard à croix gammée. Plus tard, il assiste à des réunions anarchistes, mais il ne s'y retrouve pas beaucoup

Son métier de médecin a appris à Döblin à voir et écouter les petites gens et leurs problèmes et, en tant qu'écrivain, il sait peindre leurs tourments et montrer leurs difficultés de vivre dans l'Allemagne en crise.

Une évocation très vivante du Berlin populaire de 1930, trois ans avant l'arrivée de Hitler au pouvoir.

Jacques FONTENOY

Alexanderplatz Berlin d'Alfred Döblin. Ed. Gallimard. Collection Folio. 20 F

« La danse sacrale »

THE RELIEF STREET, THE PARTY OF THE PARTY OF

d'Alejo Carpentier

La danse sacrale retrace l'histoire d'un couple. Véra, issue d'une famille de commercants russes aisés ayant fui la Révolution de 1917, ne s'intéresse qu'à la danse. Elle ne souhaite qu'une chose: exercer son art en paix et échapper aux bouleversements politiques qui l'effraient. La politique fait cependant irruption dans sa vie; même à travers son métier, car son école de danse dans un quartier populaire de La Havane, au moment de la dictature de Batista, la confronte vite à la misère et à la répression.

Enrique, lui, appartient à une très riche famille de bourgeois cubains. Sa participation à la contestation estudiantine contre le dictateur Machado, prédécesseur de Batista, lui vaut un exil, doré il est vrai. Révolté contre son milieu et passionné d'art, il consacre l'essentiel de sa vie à l'architecture mais s'engage aussi politiquement, en participant pendant la guerre d'Espagne dans les Brigades Internationales, et se rallie au soulèvement castriste avec enthou-

A travers ces deux personnages, on voit défiler toute une époque et un milieu social. On passe de la bourgeoisie cubaine corrompue et décadente, que l'auteur méprise, aux divers mileux intellectuels de Paris ou d'Amérique latine, des écrivains et des peintres surréalistes en particulier.

Ce récit est pour une large part autobiographique. Carpentier, né à Cuba, de mère russe et de père breton, fut lui aussi emprisonné pour ses idées libérales par Machado et se rallia au régime castriste. Il était d'ailleurs ministre conseiller pour les affaires culturelles à l'ambassade de Cuba à Paris, jusqu'en avril 1980, date de sa mort.

Son dernier livre, écrit dans un style déconcertant, bourré de références musicales et esthétiques, est long et ne nous apprend pas grandchose sur le régime castriste. Mais il est néanmoins intéressant sur toute la période précédente ainsi que sur les milieux d'artistes et d'écrivains surréalistes ou proches des Partis Communistes, milieu dont Carpentier faisait partie.

Sylvie MARECHAL La danse sacrale d'Alejo Carpentier. Ed. Gallimard. 547 p. -80 F environ.

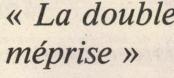
Essais

« La double méprise »

de Catherine Nay

« Après une courte lune de miel, faute d'avoir appris à s'aimer ou à se trouver, faute de se comprendre (la nature a mis entre eux tant de différences)... le désamour commence ». Cette vie à deux, qui aura duré deux ans, de mai 1974 à juillet 1976, et que Catherine Nay, journaliste à Europe 1, raconte dans son livre La double méprise, c'est, il vaut mieux le préciser, celle de Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chi-

Chacun de nous, explique Catherine Nay, s'est mépris sur la vraie nature de l'autre : « Valéry Giscard d'Estaing croit Jacques Chirac assez souple et maniable pour luiêtre soumis, Jacques Chirac croit le président assez malléable et fragile pour lui imposer ses volontés ». Et aujourd'hui, après une rupture difficile, ils sont comme un vieux couple qui n'en est plus un, mais qui se déchire continuellement.





La double meprise

Mais l'auteur ne nous dit pas, des deux, lequel joue le rôle de George Dandin, le cocu magnifique. Dommage!

Marielle LEMONNIER

La double méprise de C. Nay. Ed. Grasset. 295 pages. 40 F

« Les drogues, leur histoire, leurs effets » de Jean-Marie Pelt

Ce livre est une édition remise à jour de Drogues et plantes magiques, paru en 1971. Jean-Marie Pelt est professeur de biologie végétale, spécialiste des drogues, et c'est en spécialiste qu'il écrit ce livre.

Toute une partie, très documentée, est consacrée à l'histoire de la drogue dans les sociétés primitives. On y apprend que cet usage était et est encore extrêmement répandu depuis des milliers d'années.

Lorsque les sorciers « entrent en communication avec des esprits », que des participants à un rite religieux entrent en transe, il faut souvent y voir l'effet de drogues diverses.

Certaines plantes consommées sont surprenantes, telle 'amanite tue-mouche u par les chamans en Sibérie jusqu'au début de ce siècle. D'autres, comme le chanvre indien ou le pavot, sont encore couramment utilisés comme drogues, et même bien plus largement que par le passé, et sont à la base de nombreux médica-

Dans les sociétés primitives, explique l'auteur, l'usage de drogues, se faisant de façon rituelle, était contrôlé, n'était pratiqué qu'épisodiquement et n'entraînait pas de toxicomanie. Avec la société moderne, il en va autrement.

Dans les pays du Tiers Monde, la drogue est un moyen d'oublier la faim, le froid, la misère, de résister à de durs travaux. Les paysans andins, par exemple,

mâchent des feuilles de coca. Cinq à six millions d'entre eux seraient intoxiqués. Chez les Indiens des réserves d'Amérique, une secte qui se réclame de 250 000 fidèles a pour centre de son culte l'absorption de peyotl, un petit cactus qui est une dro-

L'auteur raconte aussi comment les pays coloniaux ont mené leurs deux « guerres de l'opium » contre la Chine au XIXº siècle pour y répandre de force la consommation d'opium afin de la placer sous leur dépendance et échanger ensuite l'opium contre du thé et autres productions.

Ensuite, il décrit l'étendue et les méfaits des drogues sociales de l'Occident: café, thé, tabac, alcool. La France détient le record de la consommation d'alcool dans le monde : en 1966, 28 litres d'alcool pur par an par habitant, contre 14 à l'Allemagne, 10 aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Le tabac est la drogue la plus répandue sur la terre: il est fabriqué chaque année de 2 500 à 3 000 milliards de cigarettes, soit 600 à 800 par habitant! Les Etats-Unis détiennent le record de consommation avec près de 200 paquets par an par habitant, la France venant loin derrière avec 70 paquets.

Le livre nous donne des chiffres relativement récents sur l'étendue et la progression de l'usage du haschisch, du LSD, de l'opium et de l'héroïne dans les pays européens. Pour chacune des substances abordées, il décrit son action et l'explique, dans la mesure où elle est con-

Tant qu'il reste sur le terrain historique et scientifique, le livre est intéressant, bien que quelques passages ne soient compréhensibles que pour le lecteur qui a de bonnes connaissance en chimie. Mais lorsque l'auteur tente de donner des explications à l'usage actuel des drogues, il ressort, sous un langage compliqué, des lieux communs tels que « l'éternelle volonté de puissance des hommes », « la liberté devient licence », etc. Et lorsqu'il ajoute quelques idées de son cru, c'est par exemple la « dévirilisation des mâles » dans la jeunesse actuelle, laquelle s'habillerait en hippies par désir de retrouver la société primitive indienne!

En cherchant des solutions au problème de la drogue sans vouloir en supprimer les raisons sociales, l'auteur se fait mora-

Et il n'hésite alors pas à abandonner toute rigueur scientifique dans le raisonnement, même quand il trouve, par exemple, matière à rapprochement entre la « féminisation » chez les orchidées et... celle des hippies, ou lorsqu'il parle du magnétisme ou de la divination comme autant de « mystères à explorer ».

Philippe NATIER

Les drogues, leur histoire, leurs effets de Jean-Marie Pelt. Ed. Doin. 220 p. 61 F environ.

Marguerite Yourcenar

La première académicienne française



Jeudi 22 janvier, l'Académie française devait recevoir officiellement parmi elle l'écrivain Marguerite Yourcenar. Ainsi, cette vénérable institution censée accueillir les quarante plus illustres écrivains français du moment, vient de découvrir que l'on pouvait savoir écrire et être une femme. Cette découverte a tout de même pris quelque temps puisque, fondée en 1635 par Louis XIII et Richelieu, l'Académie a mis près de trois siècles et demi avant de se rendre compte qu'Immortelle (les Académiciens sont qualifiés d'Immortels) pouvait s'écrire au féminin et pas seulement pour désigner une fleur.

Encore, dit-on, qu'il ait fallu l'insistance du locataire de l'Elysée (qui se flatte d'être un ami des Lettres et des femmes) pour que ces Messieurs de l'Académie daignent faire une entorse à leur misogynie... et permettre à Giscard d'Estaing de se targuer d'avoir favorisé l'élection de la première Académicienne française, à quelques semaines seulement de l'élection pré-

sidentielle.

Ceci dit, cela n'enlève rien au fait que Marguerite Yourcenar est sans doute un grand écrivain et si les feux de l'actualité littéraire (et politique) attirent l'attention sur son œuvre, il n'y a qu'à s'en féliciter. D'autant que plusieurs livres de Marguerite Yourcenar — et sans doute ses deux plus importants romans: Mémoires d'Hadrien et L'œuvre au noir — ont été publiés en collection de poche (editions Folio), de même qu'Alexis, Le coup de grâce, et sont donc facilement accessibles. A côté d'écrits autobiographiques, tels Archives du Nord, d'une étude (qui vient de paraître ces jours-ci) consacrée à l'écrivain japonais Matsushita, d'une belle traduction de poèmes de l'Antiquité, La harpe et la lyre, et de nombreux autres écrits. L'œuvre au noir et Mémoires d'Hadrien tiennent sans doute une place à part dans l'œuvre de Marguerite Yourcenar. Il s'agit de deux romans historiques : l'un est centré sur le personnage de Zenon, médecin et philosophe de la Renaissance, l'autre se veut le récit de la vie de l'empereur romain, Hadrien. Les deux romans sont denses, écrits dans une langue riche et font découvrir au lecteur deux époques importantes de l'histoire de l'humanité.

De ces deux récits, comme de la plupart des ouvrages de M. Yourcenar, il se dégage une conception de la vie assez pessimiste et bien dans la tradition d'un humanisme tranquille qui tente d'échapper aux contraintes de la société et aux tourbillons de l'histoire. En fait, Marguerite Yourcenar poursuit à travers son œuvre la recherche de l'Homme dans ce qu'il peut avoir d'inchangé au fil des siècles. D'une certaine façon, cela rend néanmoins un Hadrien ou un Zenon proches des hommes et des femmes

Et si l'on peut dire que l'œuvre de Marguerite Yourcenar est passéiste et sa philosophie réactionnaire, cela n'enlève rien ni à son talent d'écrivain, ni à l'intérêt que l'on peut trouver à la

P.L.

LIVRE

Du côté « Droits de l'Homme du stalinisme « Droits de l'Homme en URSS » de Marie Samatan

L'auteur de cet ouvrage sur la répression en Union Soviétique pensait qu'en le publiant avant les Jeux Olympiques de Moscou, elle contribuerait peut-être à sensibiliser les lecteurs français sur le manque de liberté dans ce pays et, du coup, à populariser en France même l'idée d'un boycott de ces jeux.

Le livre n'est finalement paru qu'après. Mais la démarche de l'auteur, ainsi que les opinions qui s'y révèlent, montrent bien à qui nous avons affaire : récente émigrée d'URSS, ayant ellemême « vraiment payé de sa personne pour savoir ce dont elle parle », celle qui se fait appeler Marie Samatan se situe dans l'opposition libérale et humaniste qui a créé le Mouve-



Soljénitsyne. (AFP

ment des Droits de l'Homme en URSS.

On sent bien sûr que cette femme a de la sympathie pour les opposants et les contestataires de l'intérieur, ceux qui, connus ou moins connus, se battent pour la justice et la liberté, au prix de leur liberté à eux, et parfois même de leur vie.

On apprend une foule de choses sur les divers organismes de répression, sur les itinéraires des opposants, qui passent de la prison en camp ou en asile psychiatrique. Elle nous donne des dates, des noms, des faits. Et même s'il est difficile de vérifier ses dires, et pour cause!, l'ensemble constitue un témoignage très convaincant. D'ailleurs, à la fin de ce dossier, elle cite, quand elle le peut, ses références

Mais Marie Samatan est une représentante de cette opposition soviétique réactionnaire, dont les représentants les plus connus sont Soljénitsyne et Sakharov. Croyante comme le premier (sa préface se termine par cette phrase, qui n'est pas une simple clause de style: « Dieu fasse seulement que mon appel ne vienne pas trop tard! »), elle compte, comme le second, avant tout sur l'Occident. Quant aux peuples qui



composent l'URSS et à leur éventuelle action, elle leur fait bien peu confiance. C'est ainsi que, parlant des Tatares de Crimée déportés, en tant que peuple, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, elle écrit : « Heureusement pour eux, qui étaient encore inexpérimentés et inconnus du grand public, comme de l'opinion mondiale, les défenseurs des Droits de l'Homme les prirent en charge ».

Toujours est-il que, malgré son pro-occidentalisme et son anticommunisme, ce dossier est un document intéressant, qui fait le point des faits d'opposition et de répression les plus récents (un complément concernant l'année 1980 a même été ajouté). Et, rien que pour cela, il vaut d'être lu.

Jean-Jacques FRANQUIER
Droits de l'Homme et répression en URSS de Marie Samatan. Editions du Seuil.
333 pages. 60 F environ.

« Je suis un communiste heureux » de Raymond Lavigne

Comme l'annonce son titre, ce livre tente de faire pièce aux intellectuels ayant récemment quitté le PCF, mal dans leur peau avec le cours actuel du parti.

En vérité, « Je suis un journaliste stalinien heureux » aurait été un titre plus approprié. Car d'une part, pratiquement toute l'activité de l'auteur au PCF depuis 35 ans s'est déroulée sur le plan journalistique (il est actuellement rédacteur en chef adjoint de L'Humanité-Dimanche); et d'autre part, Lavigne est de ces intellectuels prêts à tout justifier, même trente ans plus tard,

avec le recul du temps. L'intervention russe en Afghanistan, l'écrasement des ouvriers hongrois par l'armée russe en 1956, le vote par le PCF des pleins pouvoirs à Guy Mollet la même année, les efforts imposés par le parti aux travailleurs pour « reconstruire la France » à la Libération, il n'y a rien de tout cela que Lavigne ne justifie, avec tout juste quelques réserves pour faire bonne mesure. Même le fameux « culte de la personnalité » dont Staline ou Thorez ont été l'objet trouve à ses yeux de bonnes excuses. Ces bonnes excuses sont d'ailleurs tou-

jours les mêmes: les crimes du capitalisme lui servent à justifier les crimes du stalinisme.

Rien de nouveau dans tout cela. Et, malgré les prétentions littéraires de l'auteur, on peut s'épargner cet étalage de bonne conscience stalinienne.

Jean-Louis CHAMPENOIS

Je suis un communiste heureux de Raymond Lavigne. Editions de la Table Ronde. 278 pages. 62 F environ.

Romans

« La marche de nuit » de William Styron

Cinquante-huit kilomètres de marche forcée: c'est la marche de nuit qu'un colonel de Marines américain impose à son régiment, dans le cadre de l'entraînement avant de partir pour la guerre de Corée.

L'auteur, William Styron, a servi dans les Marines pendant la Deuxième Guerre mondiale et a été rappelé pendant la guerre de Corée. Il a donc écrit ce livre en connaissance de cause...

La marche se transforme en véritable calvaire pour les nombreux réservistes, rappelés depuis peu de temps, que comporte le régiment.

Mais William Styron décrit surtout les états d'âme d'un capitaine rap-

pelé et ses rapports avec le colonel qui, lui, est militaire de carrière. Pendant les premiers temps de sa nouvelle incorporation, il regrette d'avoir été volontaire pour être réserviste, il refuse d'entrer dans le système et s'oppose à ses supérieurs hiérarchiques.

Mais cette attitude ne va pas durer. Dès qu'il se retrouve avec une compagnie sous ses ordres, il a vite fait de rentrer dans le jeu. Il veut prouver au colonel que lui, un réserviste, peut faire aussi bien qu'un officier d'active. Et non seulement faire la marche malgré son manque d'entraînement, mais la faire faire à ses hommes, eux-

mêmes tous réservistes.

L'auteur semble à l'évidence se faire une haute idée des Marines et considère comme normal le mépris dans lequel ces officiers tiennent les soldats.

Même si l'auteur éprouve une admiration évidente pour leur acharnement, les personnages sont peu sympathiques, c'est le moins qu'on puisse dire. Mais, dans le corps des officiers de Marines, ce serait le contraire qui serait étonnant!

Philippe NATIER
La marche de nuit, de William
Styron. Ed. Folio (volume simple).
153 p.

OPÉRATION POLICIÈRE RACISTE A MARSEILLE

Les anti-racistes de fraîche date se taisent

Mardi 20 janvier, à Marseille, deux cents gardiens de la paix, CRS et policiers en civil ont bouclé pendant plusieurs heures le quartier de la Porte-d'Aix, un quartier à forte proportion d'immigrés. Il s'agissait d'une « opération coup de poing » destinée, d'après la préfecture de police, à « dissuader les malfaiteurs potentiels... et arrêter les personnes recherchées par la police en jouant sur l'effet de surprise ».

Mais, comme par hasard, c'est contre les immigrés qu'était dirigé ce coup de poing, et c'est à une véritable chasse raciste que s'est livrée la police marseillaise. Un habitant du quartier, dont les propos sont rapportés par le journal Le Matin du 22 janvier, raconte à ce sujet: «La police a visé exclusivement les Nord-Africains. C'était une

chasse au faciès. J'ai pu, par contre, moi-même, circuler dans ce quartier où j'habite, comme d'habitude, sans être contrôlé ».

A la suite de cette opération, 53 personnes ont été arrêtées : ce sont tous des immigrés que la police accuse d'être en situation irrégulière. Dès le lendemain, onze de ces immigrés faisaient l'objet d'une mesure d'expulsion et une dizaine d'autres en seraient également menacés. Le mercredi, la même opération, avec 200 policiers et des chiens policiers, était renouvelée dans les rues voisines, et la police arrêtait à nouveau une cinquantaine d'immigrés.

Juste après Noël, l'opération conduite par le maire de Vitry contre un foyer où avaient été relogés des travailleurs maliens avait pendant plusieurs semaines fait la Une des journaux, ému les

journalistes de la radio et de la télévision. Aujourd'hui, la police marseillaise monte un raid contre un quartier entier: pas un mot sur les ondes, la plupart des journaux ne lui consacrent que quelques entrefilets. Quant aux hommes politiques qui avaient tenu à montrer leur indignation antiraciste vis-à-vis du comportement du maire communiste, ils n'ont pas, cette fois, jugé utile d'ouvrir la bouche. Quant au maire de Saint-Maur qui critiquait le « racisme » de son collègue de Vitry, et à Stoléru qui parlait du « racisme du vote » du PCF, on ne les a pas entendus afficher leur anti-racisme lors de l'opération de Marseille, dont l'envergure ne se compare même pas avec celle de Vitry.

Certes, le racisme de la police et des autorités qui ordonnent de telles opérations n'excuse en rien le comportement du maire de Vitry. Mais le silence actuel de la plupart des milieux politiques montre bien l'hypocrisie de tous ceux qui prétendaient être scandalisés par l'affaire du foyer des travailleurs maliens. Ces gens-là se fichent pas mal des immigrés. Il y a quelques semaines, ce n'est pas une campagne anti-raciste qu'ils ont menée, mais seulement une opération politique contre le Parti Communiste.

Ces gens-là, eux, sont bel et bien des racistes. On boucle un quartier à Marseille! On rafle, il n'y a pas d'autres mots, des immigrés! On peut vainement chercher les gros titres dans la presse, et les Stoléru se taisent.

Anti-racistes, ces genslà? Non, bien sûr. Seulement très hypocrites.

Olivier BELIN

PROCES DES INDÉPENDANTISTES TAHITIENS

A bas la justice coloniale!

Le procès de 7 jeunes Tahitiens, militants indépendantistes, accusés devant le cour d'assises de Versailles du meurtre d'un directeur de société et de l'attentat à l'explosif contre l'hôtel des postes à Papeete, n'est pas encore terminé, à l'heure où nous écrivons. Mais déjà le procureur général a fait connaître ses réquisitions. Et elles sont lourdes. Il réclame deux peines de 5 ans, une de 15 ans, une autre de 20 ans, et 3 peines à perpétuité.

Les autorités ont toujours considéré les accusés, ces représentants d'un peuple colonisé par la France, comme des détenus de droit commun, comme une association de malfaiteurs, alors qu'ils revendiquent leurs actes comme autant de protestations contre la présence coloniale de la France en Polynésie, et en particulier contre les expérimentations atomiques à Mururoa. Malgré plusieurs grèves de la faim pendant leur détention, l'administration pénitentiaire a refusé de leur reconnaître le statut de prisonniers politiques.

Au cours du procès, on a pu apprendre comment les autorités françaises en Polynésie ne s'étaient guère embarrassées du respect de leur propre légalité dans cette affaire. Ainsi, pendant les sept premiers mois de leur détention, les inculpés ont été privés de l'assistance d'avocats, les avocats commis d'office ayant refusé de les défendre. Les délais de garde à vue ont été largement dépassés et les procédures légales plusieurs fois bafouées. L'expertpsychiatre qui avait été chargé d'entendre les accusés est un colonialiste forcené. Sa partialité était évidente : « L'écologie, l'anti-bombe, c'est la blédine du pauvre », a-t-il affirmé pendant le procès. Et de l'un des inculpés il a dit : « Il faut couper la tête à Ching (l'instigateur du commando indépendantiste) et la lui remettre à l'envers ».

C'est grâce à ce genre de témoins que les Tahitiens avaient été condamnés une première fois en 1979 à des peines de 5 à 20 ans de prison par un tribunal de Polynésie. Ce jugement avait été cassé. Mais le tribunal de Versailles réclame maintenant des peines aggravées, allant de 5 ans à la prison à vie.

Aujourd'hui, les militants indépendantistes tahitiens sont donc de nouveau jugés, mais en France cette fois. Le pouvoir colonial espère peut-être diminuer ainsi le retentissement de ce procès auprès de la population polynésienne. Voire! En tout cas, il aura réussi à faire connaître un peu plus largement en France l'existence de ce mouvement indépendantiste luttant contre la présence coloniale française à Tahiti.

Bertrand GORDES

Bolivie

Les militaires assassinent 9 militants syndicaux

Deux syndicats boliviens, la COB (Centrale ouvrière bolivienne) et la FMB (Fédération minière de Bolivie), clandestines depuis la prise du pouvoir par les militaires en juillet dernier, avaient lancé un mot d'ordre de grève pour le 12 et le 13 janvier.

La junte a répliqué par des rafles, des arrestations et l'assassinat de neuf militants syndicaux constituant le groupe de coordination de la grève.

C'est le 17 juillet 1980, pour empêcher la venue au pouvoir d'un président de centre-gauche, que le général Garcia Meza prenait le pouvoir. Interdiction des partis et des syndicats, chasse aux opposants, c'est ainsi que Garcia Meza entendait terminer les « aventures électorales ».

En six mois, avec la détérioration de la situation économique (50 % d'inflation), les problèmes se sont accrus: les militaires ont accentué la répression pour mettre au pas les travailleurs. Ou du moins pour tenter de les mettre au pas. Car des grèves qui, d'après le journal L'Humanité, ont eu lieu le 12 janvier dans le textile et dans les mines, prouvent que les travailleurs boliviens sont encore prêts à résister.

Sylvie MARECHAL

Irlande du Nord

Bernadette Devlin victime

d'un attentat

Vendredi 16 janvier, Bernadette Devlin et son mari, Michael Mac Aliskey, ont été victimes chez eux, à Derrylaughan en Irlande du Nord, d'un attentat perpétré par un commando protestant d'extrême-droite, la « Main Rouge ». Atteinte de sept balles, Bernadette Devlin se trouve dans un état grave.

En 1969, à l'âge de vingt et un ans, Bernadette Devlin était élue à la Chambre des Communes en tant que militante du mouvement des droits civiques qui s'était fait le défenseur des droits de la population catholique pauvre de l'Irlande du Nord. La jeune députée prit une part active oux luttes de la population catholique d'Irlande du Nord, notamment aux combats du ghetto catholique du Bogside Londonderry, assiégé par les loyalistes protestants et les forces spéciales de police.

Républicaine et nationaliste, mais en désaccord avec le terrorisme de l'IRA, Bernadette Devlin avait ensuite milité au Parti Républicain Socialiste Irlandais. Récemment elle prit part aux manifestations de soutien aux républicains irlandais grévistes de la faim qui réclamaient le statut de prisonniers politiques.

C'est cette vie, fidèle aux combats des opprimés, que les extrémistes protestants



ont voulu supprimer. Ce n'est d'ailleurs pas leur coup d'essai puisque dans le passé ces mêmes extrémistes protestants s'en étaient déjà pris à d'autres dirigeants du mouvement républicain irlandais, comme Mary Drumm, dirigeante de l'IRA provisoire, assassinée sur son lit d'hôpital en 1976.

Et l'attentat contre Bernadette Devlin rappelle une nouvelle fois que les protestants d'Irlande du Nord, appuyés par la présence militaire anglaise, sont prêts à toutes les violences pour tenter de conserver leurs privilèges.

F.F.